



# RAPPORT D'ACTIVITÉ DES SERVICES



2023



seine **77**  
&marne  
LE DÉPARTEMENT



# SOMMAIRE

**p.6**

Présentation de l'exécutif  
Zooms

**p.10**

Direction générale  
des services

**p.18**

Direction générale adjointe  
de l'administration  
et des ressources

**p.28**

Direction générale adjointe  
de la solidarité

**p.36**

Direction générale adjointe  
de l'environnement,  
des déplacements  
et de l'aménagement  
du territoire

**p.46**

Direction générale adjointe  
de l'éducation,  
de l'attractivité  
et des stratégies  
départementales



L'année 2023 a été marquée par des défis majeurs, mais aussi par de formidables réussites qui témoignent de notre engagement sans faille au service de tous.

Le sport et l'inclusion ont été au cœur de notre action. Notre département a activement contribué à promouvoir des valeurs d'inclusion et de dépassement de soi, en soutenant des initiatives afin que chacun puisse, quelle que soit sa situation, pratiquer une activité sportive. Dans cette même dynamique, nous avons lancé une campagne de sensibilisation auprès de nos jeunes collégiens autour du handicap dans la continuité de notre plan de lutte contre le harcèlement scolaire.

La préservation de nos ressources, l'accessibilité, la sécurité et la mobilité sont également au cœur de nos préoccupations pour garantir un environnement et une qualité de vie préservés et ainsi favoriser le développement de notre territoire.

Dans un contexte budgétaire exigeant, nous avons su maintenir une gestion rigoureuse pour continuer à répondre aux priorités qui sont les nôtres : solidarité, infrastructures routières, entretiens, modernisation et construction des collèges, accompagnement des communes et intercommunalités.

En dépit des contraintes, notre engagement pour le bien-être de tous les citoyens demeure plus fort que jamais.

Merci à nos agents dont la mobilisation et le sens du service public restent sans faille. Ensemble, nous avons su porter des projets qui façonnent l'avenir, tout en restant fidèles à nos valeurs de solidarité, de protection, de modernisation, et d'inclusion.

Ensemble, nous construisons l'avenir pour améliorer votre quotidien et faire de la Seine-et-Marne un territoire où chacun puisse s'épanouir pleinement.

Bonne lecture. 



**JEAN-FRANÇOIS PARIGI**

Président du Département  
de Seine-et-Marne



L'année 2023 a été marquée par de nombreux défis.

La cyberattaque du 6 novembre 2022 a conduit la collectivité à repenser la place du digital au sein de son organisation. Ainsi, les systèmes d'information ont largement été sécurisés par la refonte complète du système de sauvegarde, le renforcement des contrôles d'accès aux applications ou encore la suppression de systèmes ou fonctionnements obsolètes. Un important effort de formation et de sensibilisation des agents a permis d'accompagner l'émergence d'un nouveau paradigme des usages et du stockage des données.

La chute du montant des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) a par ailleurs considérablement affecté l'état des finances départementales. Cependant, la gestion rigoureuse du budget voté par l'assemblée départementale, en maintenant un niveau élevé d'investissement au bénéfice du territoire, a permis de pallier la fragilisation de nos recettes.

Pour autant, malgré les crises rencontrées, les services départementaux ont œuvré pour l'avenir de la Seine-et-Marne. Deux projets majeurs illustrent la priorité donnée au développement du territoire : les préparations de la création de la plateforme d'approvisionnement de restauration scolaire et la reprise des routes nationales RN 4 et RN 36.

Désormais renommées RD 1004 et RD 1036, ces dernières ont été intégrées au réseau départemental. La préparation du transfert des personnels et la programmation des travaux requis ont contribué fortement à la concrétisation opérationnelle du projet. Les 108 kilomètres de routes gérés auparavant par l'État bénéficieront d'un programme d'investissement de 40 M d'€.

Dans un autre domaine, la création d'Appro'Halles, sous statut de Société Publique Locale, constitue un projet structurant dédié au bien-être et au bien-manger des collégiens seine-et-marnais et des lycéens d'Île-de-France. Des repas sains, préparés avec des produits locaux seront proposés aux jeunes franciliens. Les étapes essentielles permettant la réalisation de ce projet d'envergure ont été franchies dans des délais record.

Quelques mots également sur les réalisations en faveur des publics les plus fragiles. Le domaine des solidarités est principalement concerné, à l'image de la reprise en régie des foyers de l'enfance ou le lancement d'un appel à projets « Innovations en santé ». Dans un autre domaine, le plan collège s'est poursuivi avec la livraison de 3 nouveaux établissements durant l'année.

En conclusion, de belles réussites ont émaillé une année 2023 au cours de laquelle l'administration départementale s'est mise en valeur en apportant des réponses ambitieuses et novatrices. 77



**CHRISTOPHE DENIOT**

Directeur général  
des services

# Présentation de l'exécutif

Élu président du Département de Seine-et-Marne le 1<sup>er</sup> juillet 2021,  
Jean-François Parigi a fait le choix de s'entourer de 13 vice-présidents :



**Jean-François PARIGI**  
Président du Département  
de Seine-et-Marne



**Olivier LAVENKA**  
1<sup>er</sup> vice-président  
en charge de l'aménagement  
du territoire, des routes, des  
politiques contractuelles  
et de l'agriculture



**Daisy LUCZAK**  
2<sup>e</sup> vice-présidente  
en charge des finances,  
des ressources humaines  
et de la commande publique



**Brice RABASTE**  
3<sup>e</sup> vice-président  
en charge des transports  
et des mobilités



**Anne GBIORCZYK**  
4<sup>e</sup> vice-présidente  
en charge de l'enfance,  
de la famille, de la présence  
médicale



**Bernard COZIK**  
5<sup>e</sup> vice-président  
en charge des solidarités



**Sarah LACROIX**  
6<sup>e</sup> vice-présidente  
en charge de la jeunesse,  
de la réussite éducative  
et de l'innovation  
pédagogique



**Xavier VANDERBISE**  
7<sup>e</sup> vice-président  
en charge des collèges



**Béatrice RUCHETON**  
8<sup>e</sup> vice-présidente  
en charge de  
l'environnement



**Denis JULLEMIER**  
9<sup>e</sup> vice-président  
en charge de l'habitat,  
du logement, du  
renouvellement urbain  
et de la politique  
de la ville



**Véronique VEAU**  
10<sup>e</sup> vice-présidente  
en charge de la culture  
et du patrimoine



**Christian ROBACHE**  
11<sup>e</sup> vice-président  
en charge de la sécurité  
et des bâtiments  
départementaux



**Nathalie BEAULNES-SERENI**  
12<sup>e</sup> vice-présidente  
en charge de l'enseignement  
supérieur et de la formation  
professionnelle



**Bouchra FENZAR-RIZKI**  
13<sup>e</sup> vice-présidente  
en charge des sports

## LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DÉLÉGUÉS :



**Jean-Marc CHANUSSOT**  
Eau,  
assainissement



**Olivier MORIN**  
Attractivité,  
tourisme et  
développement



**Nolwenn LE BOUTER**  
JO Paris 2024



**Sandrine SOSINSKI**  
Affaires européennes  
relations internationales



**Emma ABREU**  
Patrimoine culturel



**Majdoline BOURGEAIS-EL ABIDI**  
Politique  
départementales  
en territoire urbain



**Thierry CERRI**  
Seine-et-Marne 2040

L'assemblée départementale est composée de 46 conseillers départementaux élus pour six ans au scrutin binominal majoritaire. Le Conseil départemental constitue ainsi une assemblée délibérante strictement paritaire, chaque canton étant représenté par un binôme « femme-homme ».

## **Transfert des RN / RD 1004 et 1036**

Depuis le début du mandat, l'ambition de l'exécutif départemental en matière de voiries a été claire : offrir à chaque Seine-et-Marnais la possibilité de se déplacer sur des routes plus sûres et plus durables.

L'année 2023 aura été marquée par une avancée majeure pour y répondre, grâce à la reprise dans la voirie départementale des routes nationales 4 et 36, désormais dénommées RD 1004 et RD 1036.

L'ensemble du programme de remise en état des 69 kilomètres de la RD 1004 et des 39 kilomètres de la RD 1036 a d'ores et déjà démarré et se poursuivra d'ici 2026, grâce à des investissements conséquents et sans précédent pour rénover et moderniser ces deux routes (40 millions d'euros pour les travaux de remise en état et 10 millions d'euros pour les créneaux de dépassement).

## **Électrification ligne Trilport – La Ferté Milon**

Dernière ligne non-électrifiée d'Île-de-France, la ligne P Meaux – La Ferté Milon revêt pourtant une importance majeure pour les habitants et les salariés des bassins de Meaux et du Pays de l'Ourcq empruntant quotidiennement cet axe pour se rendre à leur domicile ou à leur travail.

Le Département s'est, à ce titre, fortement mobilisé en 2023 pour défendre la modernisation de cette ligne et plus largement la desserte de l'ensemble des territoires ruraux de notre territoire, pour assurer un accès équitable aux lieux de culture, de sport mais aussi d'enseignement.

Le Département a ainsi obtenu un engagement de l'État et de la Région pour mobiliser des financements nécessaires à l'électrification de la ligne dans le cadre du Contrat Plan État-Région 2023-2028.

## **Forum départemental de l'eau et réflexions autour du Plan départemental de l'eau**

Avec plus de 4 400 kilomètres de cours d'eau, la Seine-et-Marne dispose de nombreuses ressources pour alimenter les Seine-et-Marnais en eau potable et plus largement, l'ensemble des Franciliens. Mais à l'heure du dérèglement climatique, la question de la gestion et de la préservation de cette ressource rare est devenue une préoccupation majeure que nous devons impérativement prendre en compte dans les politiques que nous menons.

En tant qu'acteur essentiel dans la gestion de l'eau, le Département a ainsi organisé les 21 et 22 septembre 2023 un Forum départemental de l'eau réunissant l'ensemble des grands acteurs en la matière, ainsi que nos jeunes collégiens pour les sensibiliser à l'importance de préserver au mieux cette ressource, au travers du lancement de l'appel à projets « Aquathon ».

Ces journées ont également été l'occasion d'enrichir le nouveau Plan départemental de l'eau, sur lequel travaille actuellement le Département pour la période 2025-2030. Cet outil fédérateur a pour ambition de répondre aux nouvelles problématiques que nous rencontrons de plus en plus ces dernières années comme la sécheresse, la raréfaction de la ressource, les inondations ou encore les ruissellements.

Articuler la stratégie de protection, de préservation et d'utilisation de la ressource en eau en Seine-et-Marne autour de l'adaptation et de la résilience aux impacts du changement climatique est un enjeu fort auquel nous entendons répondre dans le cadre de notre nouveau Plan départemental de l'eau.

## Politique parasportive

Depuis le début du mandat le Département a souhaité se donner les moyens de devenir un territoire exemplaire en matière de parasports avec pour objectif que chaque personne en situation de handicap dispose d'une offre de pratique adaptée dans un rayon de 10 km de son domicile.

2023 a constitué une année charnière en la matière avec plusieurs actions phares qui ont été amorcées :

- l'inscription de cette ambition départementale au sein du budget de la collectivité avec, en 2023, 250 000 € de crédits d'investissement et 50 000 € de crédits de fonctionnement ;
- la sélection de notre projet comme «projet phare» francilien de la Conférence régionale des financeurs du sport, avec à la clé une subvention de 200 000 € de l'Agence nationale du sport ;
- le démarrage des formations du Comité paralympique et sportif français, financées par le Département, auprès des bénévoles et éducateurs des clubs ;
- l'obtention de mécénats financiers, en nature et de compétence avec le Rotary et l'entreprise MyMobility pour faciliter notamment le transport des pratiquants (dont les collégiens) vers les clubs para-accueillants ;
- les premières conventions d'objectifs entre le Département et les comités départementaux handisport et sport adapté.

En 2024, année olympique et paralympique, le Département approfondira son engagement autour des parasports aux côtés de ses partenaires.

## Campagne handicap collégiens

Après deux campagnes de rentrée scolaire placées sous le signe de la lutte contre le harcèlement (rentrée 2021), puis de la prévention de la surexposition aux écrans et des risques liés aux outils numériques (rentrée 2022), le Département a lancé à la rentrée 2023 une campagne de sensibilisation des collégiens à l'inclusion scolaire.

Cette campagne s'inscrit dans le prolongement du travail engagé aux côtés de l'Agence régionale de santé et de l'Éducation nationale en faveur d'une école plus inclusive.

Cet engagement passe notamment par l'accompagnement au déploiement d'ULIS et d'UEE (Unité d'enseignement externalisée) dans chaque nouvelle construction de collège, en fonction des besoins identifiés par l'Éducation nationale, l'Agence régionale de santé, et en lien avec les établissements médico-sociaux, à l'image de l'UEE du nouveau collège Marthe Gautier à Charny, ouvert à la rentrée 2023.

Au travers de la campagne « Heureux comme on est », dont le slogan et l'affiche ont été choisis par des élèves du dispositif ULIS du collège Denecourt à Bois-le-Roi, le Département continue d'agir pour améliorer l'accueil des collégiens en situation de handicap dans les collèges publics du territoire.

## Vidéoprotection

Parce que la sécurité et la protection de tous les Seine-et-Marnais, en milieu urbain comme en milieu rural, constituent un enjeu prioritaire, le Département de Seine-et-Marne a délibéré en 2021 sur la création d'un « bouclier de sécurité » afin d'améliorer la sécurité sur l'ensemble du territoire départemental.

Ainsi, avec près de 3 M€ de subventions, le Département a aidé plus d'une centaine de communes à travers une multitude de dispositifs.

Dans le cadre de cette politique volontariste, le Département continue de renforcer ses engagements en tant que 1<sup>er</sup> partenaire des communes et intercommunalités. Il a notamment adopté l'évolution de certaines modalités financières de son dispositif :

- en avril 2022 : inclusion des équipements destinés aux agents de surveillance de la voie publique (ASVP). Extension et création de bonifications incitatives ;
- en juin 2023 : financement de l'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) ;
- en septembre 2023 : instauration d'une aide aux communes, dans le contexte des émeutes urbaines de juin et juillet dernier, avec une aide de 3 M€.

2024, sera également l'année de l'engagement du Département à accélérer son action en matière de vidéoprotection en menant un travail d'envergure pour créer en Seine-et-Marne un centre départemental de supervision.

## Le Diagnostic Santé avec le lancement d'un appel à projets « Innovations en santé »

Tout au long de l'année 2023, les services de la DPMIPS, en lien avec le cabinet EuroGroup Consulting, et avec la participation des acteurs locaux de la santé (ARS, CPAM, CDOM, URPS, etc.), ont réalisé un diagnostic territorialisé et prospectif de l'offre et des besoins en santé en Seine-et-Marne afin d'identifier des leviers d'action efficaces qui pourraient entrer dans le champ des compétences départementales. Au travail du recensement des données s'ajoutent les visites de chaque EPCI pour affiner les résultats et voir avec eux comment le Département pourrait être le plus utile.

Au terme de cette démarche, les services sont parvenus à créer des synergies et mutualiser les efforts de l'ensemble des acteurs autour d'un projet de recensement des actions déjà existantes et de celles qu'il convient d'appuyer davantage au regard de leur pertinence pour l'accès aux soins de nos habitants.

Les services ont ainsi défini un plan d'actions, parmi lesquelles le lancement de l'appel à projets « innovations en santé » qui ambitionne de soutenir des initiatives locales innovantes. Les projets retenus renforceront ainsi l'accès des patients à un parcours de santé, pallieront à des difficultés d'accès aux soins, encourageront les professionnels de santé à mettre en place de nouvelles organisations ou pratiques afin de dégager du temps médical ou, encore, amèneront les personnes à s'impliquer davantage dans leur santé.

## La reprise en régie des foyers de l'enfance

La reprise en régie des foyers d'accueil d'urgence des mineurs en danger répond à la volonté du Département de s'impliquer encore plus fortement et directement au cœur de la politique de prévention et de protection de l'enfance en mobilisant l'ensemble de ses ressources et de ses leviers d'action.

Le nouveau service départemental d'accueil d'urgence (SDAU), entré en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023, et qui s'intègre au sein des équipes de la DPEF, cherche à garantir à chaque enfant une équité de traitement quelle que soit sa situation, en tout point du territoire, améliorer la qualité de service en plaçant les enfants au centre des actions menées et assurer l'efficacité et la lisibilité du dispositif.

Le SDAU se matérialise par la mise en œuvre d'un plan d'action qui recouvre 4 axes :

- le projet d'établissement dont l'objectif est d'améliorer l'accueil des enfants et de renforcer leur accompagnement éducatif ;
- le projet socio-professionnel pour intégrer les professionnels des foyers d'accueil d'urgence au sein des équipes départementales et consolider les fonctions managériales ;
- le projet architectural pour améliorer l'infrastructure bâtiminaire, les conditions de travail et les lieux d'accueil des enfants ;
- le projet de gouvernance institutionnelle avec la mise en place d'instances de dialogue.

Cette reprise en régie s'est notamment accompagnée de l'installation le 7 juillet 2023 d'une commission de surveillance, instance consultative qui participe à la gouvernance du SDAU et qui réunit, sous la présidence de Mme. Anne GBIORCZYK, des conseillers départementaux, des représentants de services départementaux et des représentants d'usagers, en particulier des jeunes qui sont ou ont été confiés à l'ASE.



The logo for DGS (Direction Générale des Services) consists of the letters 'DGS' in a bold, blue, sans-serif font.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES



La cyberattaque subie en fin d'année 2022 a fortement affecté l'action des services départementaux en 2023. Aussi, un travail de sécurisation de l'environnement numérique et de ses usages a été réalisé, de même que la formation des agents à la prévention de tout risque cyber.

En matière financière, le volume des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) perçu, a considérablement chuté en induisant une contraction des recettes fiscales. Ce nouveau contexte financier vient enrayer la dynamique vertueuse engagée en 2015 pour résorber la dette.

Pour autant, compte tenu de la bonne santé financière de la collectivité, il a été possible de construire en 2023 un budget prévisionnel ambitieux au service du territoire, notamment en ce qui concerne la poursuite des politiques publiques engagées et la confortation de la section d'investissement.

Ainsi, avec l'effort de l'ensemble des directions et de tous des agents du Département, l'impact des crises sur l'action départementale a été minimisé et l'activité des services proche de la normale. Les 6 séances du Conseil départemental et 8 séances de commission permanente ont permis de débattre de 882 délibérations incluses dans les 1 971 actes administratifs traités. Les budgets de fonctionnement et d'investissement ont été réalisés respectivement à 98,1 % et 93 %.

## Accord de coopération avec la CMA

Le Département et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) partagent la volonté commune d'œuvrer à l'attractivité du territoire, en faveur du maintien et du développement des métiers de l'artisanat en Seine-et-Marne.

Dans ce contexte, un accord de coopération a été formalisé autour de cinq grandes thématiques :

- attractivité du territoire ;
- emploi et insertion ;
- éducation et enseignement ;
- transition écologique et énergétique ;
- partage de données.

## Point d'avancée sur les différents accords de coopération

L'année 2023 aura été l'occasion, pour les services départementaux, d'œuvrer à l'approfondissement des relations avec les partenaires structurants du territoire dans le cadre des accords de coopération signés de longue date :

- Disneyland Paris ;
- Villages Nature ;
- Aéroports de Paris.

Le Département et ces partenaires ont œuvré, en autres, en faveur de l'attractivité du territoire, l'insertion par l'emploi, la découverte de l'environnement ou encore la découverte de métiers par les jeunes seine-et-marnais.

2023 aura également vu se lancer de manière active et concrète les partenariats conclus en fin d'année 2022.

Aussi, le Département a échangé avec la société Orange quant aux questions de cybersécurité ou encore de développement durable et environnemental.

Avec le château de Fontainebleau, il a été l'occasion d'œuvrer à l'attractivité du territoire par la mise en œuvre d'un partenariat culturel novateur tout en favorisant l'accueil de jeunes stagiaires.

Chacun a également pu mesurer l'impact du partenariat conclu avec autoroutes Paris-Rhin-Rhône (APRR). Ce sont ainsi 35 nouveaux panneaux autoroutiers, œuvres d'artistes reconnus, qui ont été installés sur le réseau APRR. L'emploi et l'insertion ont également été des axes de travail forts de cette année 2023 avec l'accueil, parmi les équipes, de personnes éloignées de l'emploi.

## Partenariats avec la Gendarmerie Nationale et la Police Nationale

Dans le cadre de sa stratégie globale de bouclier de sécurité départementale, des partenariats ont été établis avec la Gendarmerie nationale et la Police nationale en 2022.

Les partenariats ont, depuis, été activement engagés par la mobilisation des forces de l'ordre dans les ENS départementaux. De nombreuses patrouilles ont ainsi été effectuées.

En contrepartie, le Département a procédé à l'achat de deux chevaux venant compléter les effectifs de la brigade équestre de la Police nationale. Lutin et Galopin ont ainsi été accueillis par les équipes de la brigade.



# Observatoire départemental

## Des études et analyses territoriales à destination des agents et du grand public

L'année 2023 a permis à l'Observatoire départemental de confirmer son rôle stratégique et transversal à travers l'analyse et la production d'études scientifiques sur les dynamiques du territoire seine-et-marnais.

Les travaux de l'Observatoire départemental s'inscrivent toujours au service de la population seine-et-marnaise en informant aussi bien le grand public que les acteurs du territoire (élus locaux, maires, EPCI, etc.).

En 2023, cinq études ont été produites pour analyser des thématiques d'actualité au format « revue » ou « cahier thématique » (L'aide sociale à l'enfance, les bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés, la démographie en zones urbaines et le profil des nouveaux arrivants).

La publication de la newsletter de l'Observatoire a été maintenue en 2023 avec 12 numéros. Ce format très court à destination de l'ensemble des agents permet de présenter un indicateur socio-démographique illustré par une carte et de promouvoir la culture de la donnée en interne.

## L'expertise autour des données au service de la collectivité

En 2023, les sollicitations directes de l'Observatoire départemental se sont multipliées. Il a développé son rôle transversal au sein de la collectivité à travers 28 collaborations avec les différentes directions (études et analyses de données, fourniture de chiffres clés, soutien méthodologique, soutien technique, recherche et fiabilisation de données, définition d'indicateurs et mise en place d'observatoires).

Le logiciel de datavisualisation de l'Observatoire, Geoclip, intègre toujours un nombre croissant d'indicateurs (574 au total). Un réseau de 80 utilisateurs référents permet d'accompagner la diffusion de ces données mais aussi de contribuer à l'amélioration de l'outil.

## Un travail partenarial avec l'Institut Paris région (IPR)

Porté par la réussite des précédents travaux, le Département a fait le choix de renouveler le partenariat avec l'Institut Paris Région pour la période 2022-2024. En 2023, l'Observatoire a soutenu l'IPR dans le cadre de l'étude sur la réinterrogation de la géographie des MDS ainsi que sur la définition de jeux de projections de populations alternatifs à ceux publiés par l'INSEE fin 2022.



# Secrétariat général aux assemblées (SGA)

## La sécurisation des actes

Fin 2022, une démarche de probité a été initiée au sein de la collectivité. Dans ce cadre, il est apparu nécessaire de mettre en place un système de détection systématique des conflits d'intérêts pouvant survenir dans les champs d'intervention du secrétariat général aux assemblées (SGA), dans un double objectif de protection des élus dans l'exercice de leur mandat, et de sécurisation des actes administratifs du Département. Par ailleurs, la cyberattaque de novembre 2022 a mobilisé le SGA en 2023 pour proposer aux services départementaux une nouvelle application de gestion des dossiers d'assemblées.

### LA PRÉVENTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Les dispositions de la loi 3DS ont apporté des précisions supplémentaires sur le périmètre d'application de la notion de conflit d'intérêts concernant les élus départementaux.

La première conséquence fut la forte mobilisation du SGA, en lien avec la direction de l'achat du patrimoine et des affaires juridiques (DAPAJ), pour définir des mesures de prévention des conflits d'intérêts susceptibles de porter atteinte aux actes du Département.

La seconde conséquence fut la mise en place d'actions de sensibilisation et des formations destinées aux élus pour sécuriser les délibérations votées par le Conseil départemental et la Commission permanente.

### L'APPLICATION ACTES77

La cyberattaque de novembre 2022 a bouleversé le processus de préparation des assemblées. L'année 2023 fut, à la fois, une année de transition avec un retour progressif à la dématérialisation et une année d'évolution avec l'élaboration d'un nouvel outil de gestion des assemblées.

En collaboration avec leurs collègues de la direction des systèmes d'information et numérique (DSIN), les agents du SGA se sont mobilisés pour travailler sur une nouvelle application ACTES77. Celle-ci a été créée pour correspondre à l'organisation fonctionnelle et faciliter le processus décisionnel du Département de Seine-et-Marne. Cette nouvelle application a été déployée aux utilisateurs au début de l'année 2024.

## Activité du SGA

En 2023, les élus se sont réunis à 56 reprises en instances départementales (Conseil départemental, Commission permanente, commissions thématiques).

### CONTINUITÉ DU SERVICE PUBLIC

En 2023, le SGA a connu une modification de son effectif avec le départ puis l'arrivée d'un collaborateur ainsi qu'une charge de travail supplémentaire avec le paramétrage d'un nouveau logiciel.

Le fonctionnement des assemblées fut marqué par le retour à la visioconférence pour les réunions des commissions thématiques. Des travaux de mise en accessibilité de la salle des séances ont été réalisés au cœur de l'été 2023 pour en permettre l'accès à toute personne à mobilité réduite.

### CHIFFRES DE L'ACTIVITÉ

Les 6 séances du Conseil départemental et les 8 séances de la Commission permanente ont représenté une durée totale de près de 30 heures de réunions sur l'année 2023. 1971 actes administratifs ont été gérés par le SGA, dont 882 délibérations (437 délibérations du Conseil départemental et 445 délibérations de la Commission permanente), ainsi que 114 publications officielles sur le site du Département.

# Direction du contrôle de gestion, de l'audit, d'évaluation des politiques publiques et mission europe (DCGAE)

## Cartographie des risques en matière d'atteinte à la probité

### ANTICORRUPTION

Dans le cadre de la mise en œuvre du dispositif anti-corruption, une cartographie des risques en matière d'atteinte à la probité a été réalisée. Un travail collégial avec l'ensemble des directions a permis d'identifier les principales activités et les risques liés en matière de corruption. Ces risques ont été hiérarchisés par chaque directeur général adjoint selon 2 axes : la probabilité de survenue et l'impact.

Au final, 103 activités présentent des risques majeurs ou à surveiller dont 7 transversaux : gestion de la commande publique, gestion RH, gestion des SI, gestion budgétaire et financière, gestion des régies, gestion partenariale et octroi des subventions, versement des aides individuelles.

Si des actions de contrôle existent déjà dans les directions pour circonscrire ces risques, 2024 s'attachera à définir un plan de contrôle pour progresser en la matière.

## FSE (Fonds social européen)

### DES CRÉDITS SUPPLÉMENTAIRES EN 2023

4,7 M€ de crédits FSE exceptionnels ont été délégués à la mission Europe du Département de Seine-et-Marne au titre de REACT EU afin de soutenir des actions d'insertion avec un taux de cofinancement FSE exceptionnel pouvant aller jusqu'à 100 %.

Ainsi, le FSE a pu financer le nouveau dispositif visant à inciter les bénéficiaires du RSA à s'orienter vers des emplois dans les métiers et filières en tension (hôtellerie-restauration, espaces verts, conducteurs de bus, etc.).

L'action emploi pérenne qui vise à proposer aux Brsa des mises en situation professionnelles dans les collèges a également été largement soutenue.

## Centre d'information Europe Direct

### ELÈVE TON ARBRE - CHANTIERS PARTICIPATIFS DE PLANTATIONS D'ARBRES DANS LES COLLÈGES DE SEINE-ET-MARNE

Ce dispositif rentre dans l'objectif de la commission européenne et de son pacte vert de planter 3 milliards d'arbres d'ici 2030.

Le dispositif organise des chantiers participatifs de plantations d'arbres et de végétaux dans les cours des collèges par les élèves eux-mêmes (classes de 6<sup>e</sup>) pour les rendre plus agréables avec des ateliers de sensibilisation aux services rendus par l'arbre, la transition écologique et énergétique et le Pacte vert européen. Le projet favorise la désimperméabilisation des sols.

En 2023, 3 collèges ont pu bénéficier du dispositif :

Le collège Stéphane Hessel à Saint-Germain-sur-Morin, le collège Jean de La Fontaine au Mée-sur-Seine, le collège Blanche de Castille à la Chapelle-la-Reine.

Au total, 600 élèves et une cinquantaine d'élèves éco-délégués ont été associés au projet, sans compter le corps enseignant et administratif des collèges.



# Finances départementales

Après une légère augmentation du taux d'épargne en 2022 : 20,0 % (contre 19,3 % en 2021 et 15,9 % en 2020), la chute est nette en 2023 à 9,9 %.

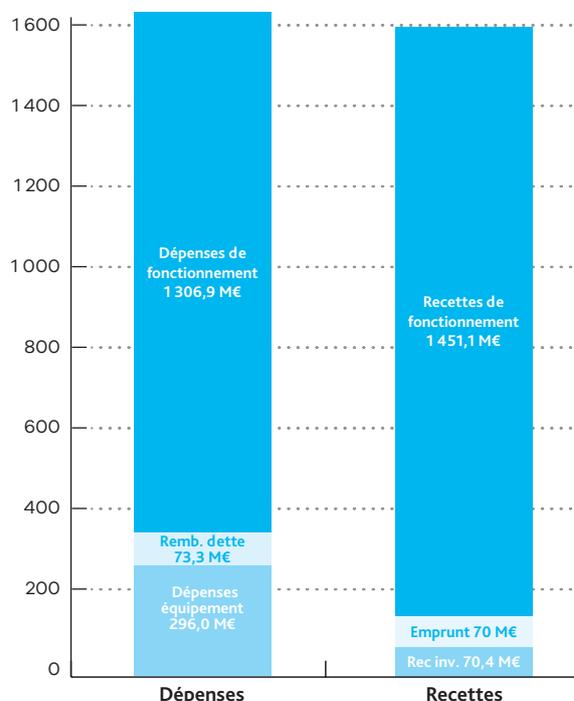
Les dépenses réelles de fonctionnement présentent une augmentation de 131 M€ soit + 11,1 %, alors que les recettes réelles de fonctionnement ont pour la première fois diminué de 19,1 M€ (soit - 1,3 %).

Dès lors, l'épargne dégagée sur la section de fonctionnement a diminué de 150 M€ à 144,3 M€ contre 294,3 M€ au CA 2022.

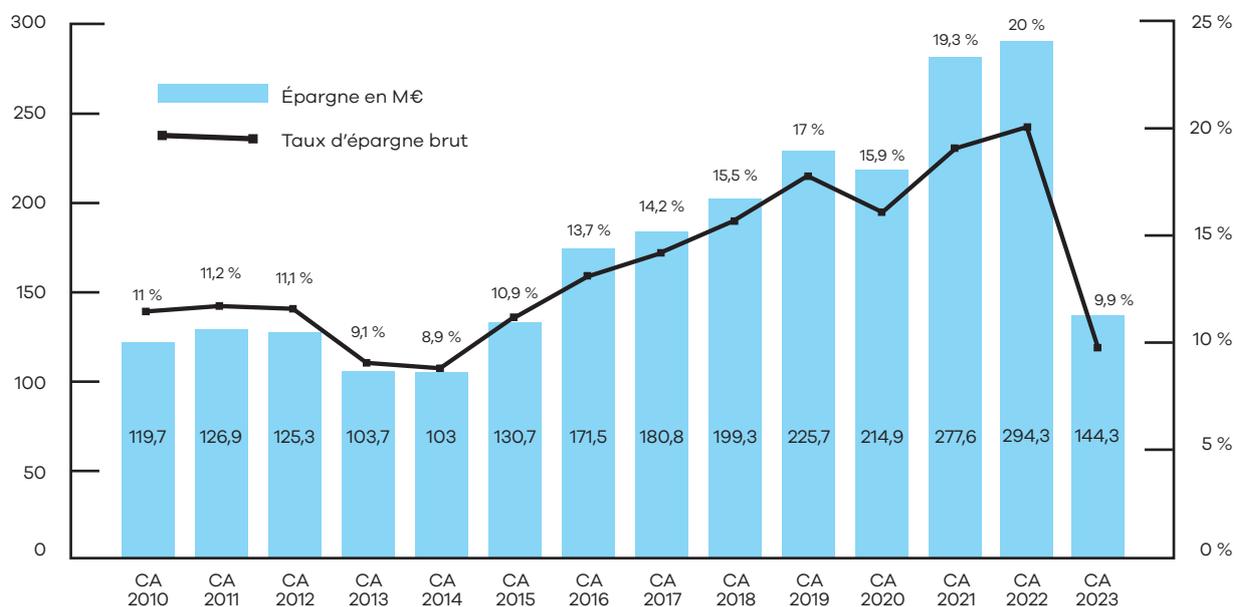
Au total, Le déficit de 2023 est de 77,8 M€. Il se cumulera avec l'excédent antérieur de 175,3 M€ pour conduire au résultat net disponible à reprendre au budget supplémentaire 2024 à 97,5 M€ (contre une affectation à 156,5 M€ en DM1 2023, après couverture des 18,8 M€ de reports).

Dans le même temps, le stock de dette à long terme du Département a augmenté de 3,6 M€ en 2023, les remboursements (73,3 M€) étant inférieurs aux mobilisations d'emprunts à long terme (77 M€). Ce stock de dette à long terme s'établit à 565,5 M€ à fin 2023 (contre 561,9 M€ à fin 2022).

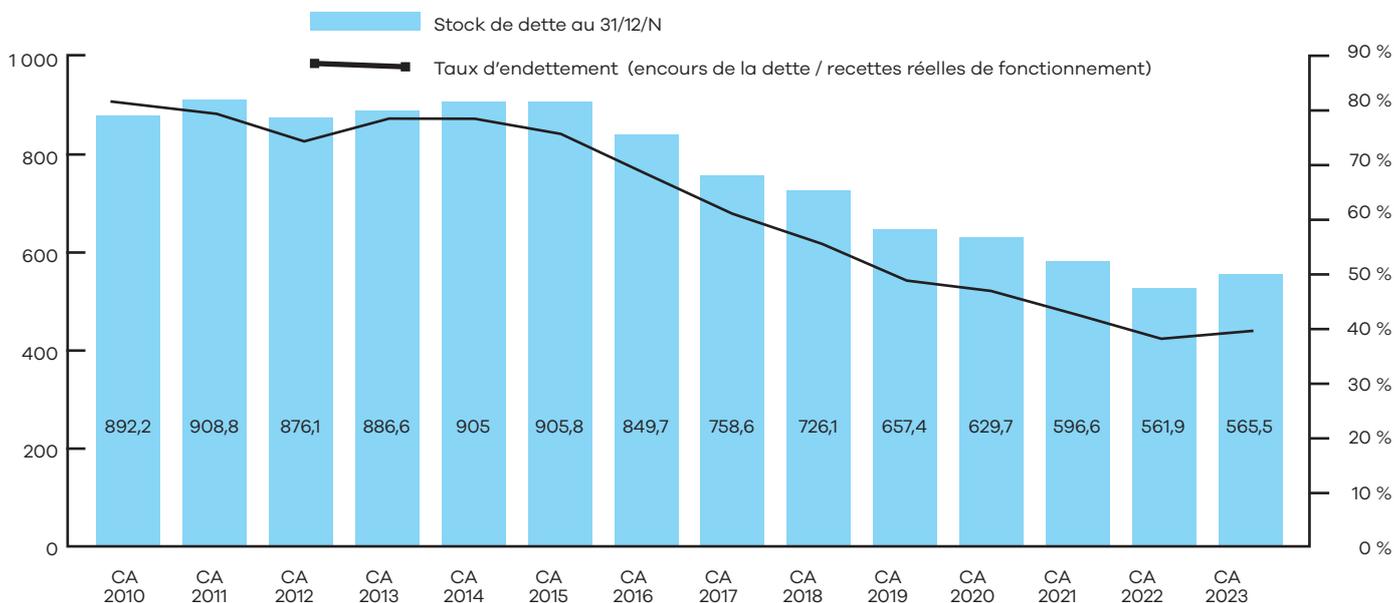
Avec une épargne dégagée sur la section de fonctionnement de 144,3 M€, le ratio de solvabilité (rapport entre le stock de dette à long terme, 565,5 M€, et l'épargne brute dégagée par la section de fonctionnement, soit 144,3 M€) se dégrade à 3,9 ans après une amélioration en 2022 à 1,9 ans en 2022 (2,2 en 2021).



## Évolution de l'épargne hors recettes exceptionnelles en 2012



## Évolution de l'encours de dette (en M€) et du taux d'endettement



Concernant l'évolution des recettes de fonctionnement en 2023, elles présentent une diminution de - 1,3 % par rapport à 2022, suite à la chute des DMTO de près de 95 M€. La fraction de TVA transférée en compensation du foncier bâti et la CVAE ne progressant respectivement que de + 10,8 M€ et + 14,7 M€.

À l'inverse, les dépenses de fonctionnement progressent en 2023 de 11,1 % au total, avec des dépenses opérationnelles (hors fonds de péréquation et frais financiers) qui ont évolué de + 11 % (contre + 1 % en 2022). Cette hausse est liée en partie à la cyberattaque intervenue fin 2022, qui a provoqué le décalage sur 2023 des dépenses non réalisées notamment en matière de personnel.

La mission Solidarité présente une progression de ses dépenses par rapport à celles de 2022 (+ 48 M€ pour un montant global de 709,1 M€).

Ce sont majoritairement les dépenses destinées du secteur enfance et famille qui ont progressé de 14,3 % soit + 24,2 M€. Les dépenses du secteur autonomie ont également progressé : pour les personnes handicapées (+ 8,1 % soit + 13,9 M€) et pour les personnes âgées (+ 2,7 % soit + 2,7 M€). De même les dépenses réalisées dans le secteur de l'insertion sont en hausse de 3,4 % (soit +7,3 M€). Les allocations RSA tirent en effet ce secteur à la hausse (+ 8,3 M€).

Les dépenses de la mission Aménagement ont également progressé pour atteindre le montant de 199,4 M€ soit + 4,7 % (en volume + 9 M€). Tous les secteurs de cette mission sont en hausse, et tout particulièrement celui des transports (+ 6,7 % soit + 3,8 M€), de la sécurité (+ 2 % soit + 2,3 M€), et des routes (+ 13,3 % soit + 1,5 M€). S'y ajoutent les progressions des secteurs du développement territorial + 17,4 % (soit + 1,1 M€) et de la protection de l'environnement + 12,8 % (soit + 0,4 M€).

La mission du développement socio-éducatif et culturel présente également une variation de + 26,1 % des dépenses (soit + 14,6 M€) pour un montant global de 70,7 M€ dont plus de 80 % des dépenses concerne l'éducation.

Les crédits de la mission fonctionnelle s'élèvent à 311,2 M€ et sont en hausse de + 21,1 % (+ 54,2 M€) sous l'impulsion des dépenses de personnel (+ 23 % et + 45,7 M€) progression qui résulte en partie des décalages de règlement liés à la cyberattaque.

Après plusieurs années de diminution et de stabilisation, les frais financiers progressent nettement (+ 46,3 %) pour atteindre 16,5 M€ (contre 11,3 M€ en 2022, 11,2 M€ en 2021) sous l'effet de la hausse des taux d'intérêts.

En 2022, la cyber- attaque avait fortement impacté le volume des mandatements en investissement puisque celui-ci s'était limité à 219,5 M€ contre 267,8 M€ en 2021, soit une baisse de 18 % (- 48,3 M€). La forte relance des dépenses d'équipement reprend en 2023, avec le report de près de 19 M€ non consommés en 2022, pour atteindre le niveau de 296 M€, niveau historiquement le plus élevé.

Les dépenses en faveur de l'éducation, dans les collèges (96 M€) demeurent le premier poste d'investissement, avec 32 % des dépenses totales. Les investissements routiers se traduisent dans le compte administratif 2023 par une dépense totale de 86,5 M€ (soit 29,2 % des dépenses totales). Le secteur des transports s'élève à 7,8 M€ porté par les dépenses liées au TZEN.

Les réalisations en matière de développement local représentent le troisième poste pour un volume de 28,9 M€. Il faut mentionner une contribution de 19,4 M€ au Fonds de solidarité interdépartemental d'investissement (FS2I) (mais en contrepartie de cette dépense, le Département a perçu de ce même fonds 27,4 M€ en 2023).



MÉT  
ET D

# DGAR

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE  
DE L'ADMINISTRATION ET DES RESSOURCES



Soucieuse d'accompagner efficacement les ambitions de la collectivité, la direction générale adjointe de l'administration et des ressources (DGAR) contribue à la modernisation de l'administration via le portage de projets structurants et innovants. Fonction ressources, elle a un rôle stratégique à jouer dans la bonne mise en œuvre des politiques publiques et l'anticipation des évolutions institutionnelles et techniques.

Elle a non seulement à cœur d'accompagner les directions métiers dans leurs missions, en jouant pleinement son rôle de conseil, de sécurisation des actes et procédures dans une logique de maîtrise du risque, mais aussi d'être force de propositions afin de permettre à l'administration de disposer de services de qualité, innovants et efficaces.

Actrice de la transformation du dialogue et de la performance, la DGAR s'est particulièrement illustrée en 2023 par des actions en faveur de l'attractivité du Département employeur, la prévention des risques (déontologiques, cyber) ou encore le déploiement de nouvelles offres de services (webinaires, parcours de formation, gestion des accès...)

# Direction de l'achat, du patrimoine et des affaires juridiques (DAPAJ)

## Création de la DAPAJ

La création de la DAPAJ allait de soi tant du point de vue du rôle commun de la DAP et de la DAJP en matière de sécurité juridique, d'amélioration des pratiques et modalités de gestion, qu'en matière de prévention des risques. En lien avec la DRH, les agents des deux directions ont été associés à la réflexion organisationnelle tout au long du processus de création de la nouvelle direction (ateliers participatifs, brainstorms...).



## Déontologie

### STRUCTURATION DE LA DÉMARCHE ANTICORRUPTION

Suite à l'engagement officiel du Conseil départemental dans la structuration d'une démarche de prévention des risques anti-corruption, l'année 2023 a permis de mettre en œuvre les premières actions fondées sur les recommandations de l'agence française anticorruption. La DCGAE et la DAPAJ ont rencontré l'ensemble des directions afin d'élaborer une cartographie des risques d'atteinte à la probité, pierre angulaire du dispositif de prévention. Un poste de délégué à la probité a parallèlement été créé à la DAPAJ pour piloter et animer la démarche.

### APPROBATION DE LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

Par une délibération en date du 6 avril 2023, le Conseil départemental s'est doté d'une charte de déontologie. Elle rappelle les obligations déontologiques qui s'imposent aux élus locaux et agents publics dans le cadre de l'exercice de leurs mandats/fonctions.

## Assurances : une activité assurantielle intensifiée par les émeutes de juin 2023

Cinq bâtiments départementaux, dont 4 collèges ont été impactés lors de l'épisode de violences urbaines qu'a connu la France en juin 2023. L'ensemble des dégâts subis par le Département s'élève à 555 403 euros. Le service juridique et assurances prend en charge financièrement les réparations des dommages, en lien avec le suivi opérationnel de la DABC.

## Patrimoine :

L'activité du service gestion du patrimoine a été notamment marquée par :

- l'acquisition de l'ancien centre d'incendie et de secours de Nemours pour répondre aux besoins de la direction des affaires culturelles ;
- l'acte de donation avec réserve d'usufruit de Mr et Mme Goldstein qui comprend le patrimoine immobilier situé à Maincy et une collection d'environ 500 toiles ;
- la résiliation d'un bail à construction à Villenoy pour l'installation d'un centre de formation du CNFPT des policiers municipaux.

## Achats

### 2<sup>E</sup> ÉDITION DU SALON DE L'ACHAT

C'est au théâtre de Sénart que la 2<sup>de</sup> édition du salon départemental de l'achat a eu lieu le 9 novembre 2023. Ce ne sont pas moins de 350 participants dont 250 entreprises qui ont participé à cette journée ayant à la fois permis de :

- présenter les programmations d'achats 2024-2025 des trois co-organisateur ;



- proposer des ateliers thématiques ;
- nouer des contacts sur les stands auprès des acheteurs présents et autres partenaires.

# Direction des moyens généraux et de la sécurité (DMGS)

## L'utilisateur replacé au cœur des missions du service des relations aux usagers (SRU)

L'année 2023 a permis de faire évoluer les compétences de l'équipe du SRU. La plateforme téléphonique, pour décharger les services concentrés sur la reprise des dossiers suspendus suite à la cyberattaque de 2022, a assuré les réponses de suivi de dossiers en fonction des informations progressivement mises à disposition dans le système informatique dédié.

Pour la première fois, les accueils ont été mobilisés pour le renseignement du public sur le suivi de leurs dossiers ou pour leur accompagnement dans la prise de rendez-vous en ligne.

Le pôle courrier a résorbé 5 mois de stock de dossiers APA/PCH en 1 mois et demi tant sur les nouvelles demandes que les pièces complémentaires.

## Déploiement de nouveaux projets et offres de service

La DMGS est partie prenante du projet de modernisation de l'application de gestion des accès aux bâtiments départementaux AEOS. L'enjeu est d'en accompagner la mise en œuvre mais surtout de repenser les différentes modalités de gestion des accès.

Une démarche d'amélioration des environnements de travail, menée conjointement avec la DAPAJ, la DABC, la DRH et la DMGS, a été lancée en marge des projets de relocalisation de services, du programme tisaneries ou encore de la reprise des foyers de l'enfance.

Conformément à l'obligation figurant dans la Loi climat et résilience de 2021, le service auto-mobilité a dispensé ses premières formations à l'éco-conduite auprès de 40 agents.

## Les démarches d'amélioration continue engagées

Créée en janvier 2023, la mission de responsable et pilote de processus se charge de documenter les processus de travail de la direction dans une démarche d'amélioration continue grâce à une revue annuelle de ces processus.

Badge, foulard au logo du 77 et code couleur vestimentaire : la mise en place de la dotation habillement et ses déclinaisons pour le pôle accueil, concourt à une plus grande visibilité et à la professionnalisation des agents d'accueil (pour les MDS, les musées et les collèges). L'accent est ainsi mis sur l'aspect qualitatif de l'accueil en lien avec la marque employeur.

La sécurité et la sûreté des biens et des personnes au cœur des préoccupations de la DMGS.

En réponse aux enjeux de sécurisation de nos bâtiments, des solutions de gardiennage en urgence ont été déployées sur de nombreux bâtiments. Parallèlement une réflexion a été engagée sur la généralisation de la télésurveillance.



# Direction des systèmes d'information et du numérique (DSIN)

La direction des systèmes d'information et du numérique, un levier de transformation numérique, de sécurisation des environnements de travail et de modernisation des usages.

Suite à la cyberattaque, la DSIN a travaillé à parfaire la sécurisation du SI en tenant compte des nouveaux risques identifiés, et en développant une véritable culture de la cybersécurité, dans une double optique de sécurité/stabilité du SI et de flexibilité/agilité en réponse à des besoins métiers évolutifs.

## Répondre aux enjeux de sécurisation du SI, face à des attaques de plus en plus importantes.

La DSIN s'est attachée à opérer un changement de paradigme et de refonte de son écosystème, passant par :

- la refonte complète du système de sauvegarde ;
- la mise en place d'un accès plus robuste aux applications à distance ;
- la segmentation de notre SI pour éviter la propagation d'éventuelles attaques ;
- la suppression d'applications obsolètes et de notre SI décisionnel, au profit de nouveaux répondant aux exigences de l'ANSSI et aux règles du RGPD ;
- le contrôle fin de l'accès aux réseaux et terminaux pour avoir la maîtrise des utilisateurs ;
- la diminution de la vulnérabilité du système via des mises à jour plus régulières, l'installation de Sentinel One sur l'ensemble des PC et une politique de changement de mots de passe plus contraignante ;
- la reconfiguration de nos passerelles de sécurité.

L'année 2023 a également été marquée par la migration vers le cloud des applications les plus sensibles et de la messagerie et son écosystème, ceci en vue d'une plus grande flexibilité / adaptabilité et du renforcement de la sécurité du SI en répartissant le risque en cas d'attaque.

## Rénover le parc informatique et augmenter les débits pour simplifier le télétravail et favoriser le nomadisme

Cette ambition s'illustre au travers de :

- l'installation de 1200 PC portables et 500 smartphones ;
- la généralisation des doubles écrans et casques ;
- la rénovation de notre architecture pour les MDS avec une augmentation de la bande passante (de 40 MEG à 100 MEG en 2023).

## Repenser les modalités de collaboration

De nouveaux outils ont été développés permettant des modalités d'échange et de collaboration innovantes, flexibles et plus adaptées aux réalités et pratiques des agents. On note :

- la mise en place d'un scheduler pour la gestion des rendez-vous en ligne ;
- la généralisation des rendez-vous à distance et des formulaires en ligne ;
- l'organisation de webinaires thématiques ;
- la mise à disposition d'espaces collaboratifs avec Office 365.

## Sensibiliser les agents au risque cyber

Un programme de sensibilisation à destination de tous les agents a été proposé en 2023, pour développer une véritable cyberculture et partager les bonnes pratiques d'hygiène numérique. L'enjeu pour l'Institution est de faire comprendre aux agents le caractère multiple des menaces et de mieux les appréhender à la fois dans la sphère professionnelle et privée. En témoignent : l'organisation du cybermois, la structuration du réseau des référents RSSI/RGPD et l'organisation de webinaires dédiés.

# Direction des ressources humaines (DRH)

## La reprise des foyers de l'enfance

Direction ressources, la DRH travaille en mode projet avec l'ensemble des services. Cela a été notamment le cas en 2023 avec la reprise des foyers de l'enfance. Après presque deux ans de travaux préparatoires, ce sont 300 agents qui ont été intégrés et une nouvelle forme de coopération qui se met en place : découverte pour la DRH des règles de la fonction publique hospitalière, nouveaux process à rédiger et à partager, chantiers d'harmonisation et de mise à jour des pratiques, dialogue social...



## Retour sur le premier salon de l'emploi organisé par le Département

Confronté à un enjeu majeur d'attractivité, dans un contexte de tension accrue sur le marché du travail, le Département de Seine-et-Marne s'est employé à réinterroger l'ensemble des dispositifs susceptibles d'y contribuer tant en interne qu'en externe pour mieux donner à lire les atouts du Département employeur. Fort des outils et process développés, le Département a organisé le 11 octobre 2023 son premier Salon départemental de l'emploi. Il s'agissait notamment de mieux faire connaître le Département en tant qu'employeur public, la diversité de ses projets et la richesse de ses expertises.

→ Bilan : 320 visiteurs, 290 CV reçus, et 10 entretiens menés dans les jours qui ont suivi l'événement.

## Professionalisation des chargés de recrutement

La collectivité a souhaité professionnaliser la fonction recrutement en permettant à huit chargées de recrutement d'obtenir une certification reconnaissant leur savoir-faire, leur expertise et une pratique conforme à la réglementation en vigueur et aux attentes des candidats.

Reconnue par l'écosystème du recrutement, cette formation permettra aux équipes d'être toujours plus pertinentes dans un contexte de marché du travail concurrentiel.



**L'ÉCOLE  
DU  
RECRUTEMENT**



**RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**FRANCE  
compétences**

## Refonte du dispositif profession managers

Destiné à outiller les encadrants et à diffuser une culture managériale commune, le parcours « Profession Manager » a fait l'objet d'une refonte en 2023.

Celle-ci s'articule autour des principes suivants :

- une obligation de suivi pour les nouveaux managers ;
- un « Esprit Promo » ;
- une hybridation de l'offre de formation ;
- un accès potentiel à une certification à l'issue des parcours ;
- une personnalisation des parcours, selon les profils des managers ;
- la connexion à d'autres dispositifs d'accompagnement managérial : matinées des managers, co-développement, coaching, actions de tutorat/mentorat, etc.

## Prévention / Qualité de vie au travail :

Les agents publics, du fait de la spécificité de leurs missions et de leurs conditions d'exercice peuvent être exposés aux violences externes. Dans le cadre d'un appel à projet du fonds national de prévention, la collectivité affirme son engagement en la matière, en proposant un plan annuel d'action ambitieux piloté par la direction des ressources humaines en lien avec les directions les plus concernées.



## Diversité

Le Département a mis en place en 2023 un dispositif expérimental de promotion interne pour les agents en situation de handicap. Il permet aux agents, titulaires de la fonction publique en situation de handicap d'être promus en interne par voie de détachement sur le grade cible de l'emploi occupé. 16 personnes ont pu en bénéficier cette année avec une mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Dans le cadre de la semaine européenne pour l'emploi des personnes en situation de handicap, la thématique nationale retenue en 2023 était la transition numérique comme levier du plein emploi des personnes handicapées. Le Département de Seine-et-Marne a ainsi invité Mara STAUB à témoigner de son parcours. Entrepreneuse diagnostiquée tardivement autiste, Mara a décidé d'agir en faveur de l'emploi des personnes handicapées en créant une plateforme de recrutement où les entreprises et collectivités inscrites sont mises en contact avec des candidats compétents, aux profils neuro-atypiques : une sensibilisation dynamique qui a séduit les auditeurs du Département.

Partenariat



## EFH - bilan du plan égalité professionnelle et renouvellement du plan

Un nouveau plan, pour une durée de 3 ans, a été proposé à l'Assemblée délibérante du 9 février 2024, avec en nouveauté le souhait de mettre en place un observatoire de l'égalité Femmes - Hommes. Son objectif est de disposer d'indicateurs fiables nécessaires au pilotage du plan d'actions décliné au sein de la collectivité.

## Carrières et paie

Un accompagnement en proximité des agents a été proposé pour répondre au plus près des problématiques de chacun par les gestionnaires de la sous-direction carrière et rémunération. Cela se traduit notamment par :

- des permanences à Meaux, tous les lundis, pour répondre aux questions liées à la maladie et à la carrière ;
- des permanences visio et téléphoniques, deux ½ journées par semaine, pour répondre à toutes les questions liées au temps de travail ;
- des ateliers ludiques lors la journée d'accueil des nouveaux arrivants.



# DAPA1

## JURIDIQUE-ASSURANCES

**63** **CONTENTIEUX ACTIFS** (hors DGAS) au 31 décembre 2023



- 10 CONTENTIEUX DITS « GÉNÉRAUX »
- 40 EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES DITS « RH »  
**70%** des contentieux généraux et RH sont gérés en interne
- 13 CONTENTIEUX ASSURANCES (pris en charge par la PNAS, assureur responsabilité civile)

**246** **SINISTRES BÂTIMENTAIRES**

- 44 DANS LES BÂTIMENTS
- 142 DANS LES COLLÈGES
- 60 DANS LES SITES DU SERVICES DÉPARTEMENTAL D'ACCUEIL D'URGENCE

**3 800 €**  
COÛT MOYEN  
D'UN SINISTRE

## ACHATS

**31%** FOURNISSEURS 77

**47%** **MONTANT DES ACHATS** réalisés auprès d'entreprises 77 soit **144 M€**

**22%** **DE CLAUSE D'INSERTION SOCIALE**  
30% en 2022

**68%** **DE CLAUSE ENVIRONNEMENTALE**  
41% en 2022

**251** **MARCHÉ LANCÉS** en 2023



**40%** **DE L'ACHAT REPRÉSENTE LA DABC** pour 2023

# DMGS



**2 998** **IMPRIMÉS COMMANDÉS**

**2,9 M** **DE COPIES** (noir et blanc et couleurs)



**8,3 M** **de km** PARCOURUS PAR LES VÉHICULES DÉPARTEMENTAUX

**179 000** **APPELS PRIS EN CHARGE** (en 2023)

# DSIN

## SÉCURITÉ

**456** MENACES TRAITÉES  
ET BLOQUÉES  
par l'antivirus EDR

## COLLÈGES

**574** VIDÉOPROJECTEURS  
INTERACTIFS  
REPLACÉS

## ÉQUIPEMENTS DES AGENTS

**2 551** LIGNES FIXES  
ACTIVES

**548** PC FIXES

**2 699** PC PORTABLES



**3 000** ORDINATEURS FIXES  
RENOUVELÉS

**15 500**  
ordinateurs  
fixes



**14 500**  
ordinateurs  
portables

## ZOOM



**40** webinaires

**59** salles

**28 747** réunions

**3 810 598** minutes

# DRH

**10 %** AUGMENTATION  
DU BP 2023  
par rapport à 2022

**+160 000** JOURS DE  
FORMATION  
réalisés par x agents

**576** RECRUTEMENTS  
effectués en 2023



**746** ENTRETIENS  
RÉALISÉS  
par les conseillers en évolution  
professionnelle (CEP)

**4 530** POSTES  
BUDGÉTAIRES

**3 342** ENFANTS  
BÉNÉFICIAIRES  
DE LA PRESTATION  
« RENTRÉE  
SCOLAIRE »



# DGAS

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE  
DE LA **SOLIDARITÉ**



2023 a une nouvelle fois démontré la capacité des équipes de la DGAS à rebondir et à innover pour répondre aux besoins des Seine-et-Marnais.

L'année a été marquée par la mobilisation des services pour limiter les conséquences de la cyberattaque connue fin 2022 : maintenir l'activité et l'accueil du public afin de préserver l'accès aux droits et l'accompagnement des plus fragiles.

La gestion de cette crise n'a pas affecté l'énergie des services et la capacité à se projeter vers l'avenir, pour donner corps aux orientations données par les élus. En effet, l'année 2023 a vu l'aboutissement des travaux de définition de quatre schémas stratégiques dans les domaines du handicap, de la protection de l'enfance, de l'insertion et de l'autonomie. Ces travaux ont été élaborés avec les partenaires et matérialisent le chef-de-filat du Département en matière de solidarités.

Enfin, la DGAS a poursuivi son engagement au service des seine-et-marnais au travers de projets à mettre à l'honneur : actions collectives de la conférence des financeurs en matière d'autonomie, diagnostic de l'offre et des besoins en santé du territoire, évolution du service public de l'insertion et de l'emploi à France Travail et reprise en régie du service départemental d'accueil d'urgence de l'enfance.

# Les actions collectives de la conférence des financeurs, un programme de prévention pour bien vieillir

La Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie est un dispositif mis en place pour coordonner les actions de prévention destinées aux personnes âgées. Cette instance collective présidée par le Département réunit différents acteurs : l'ARS, les caisses de retraite, les mutuelles ainsi que les organismes de protection sociale.

Elle a un double objectif : favoriser le maintien à domicile des seniors grâce à des actions de prévention adaptées à leurs besoins et développer les actions de prévention dans les résidences autonomie, tout en garantissant une utilisation efficiente des concours financiers de la CNSA qui finance ce dispositif à hauteur de 2 M€.

Des centaines d'actions de prévention sont déployées auprès de 8 000 personnes âgées sur différentes thématiques : lien social, activité physique adaptée, lutte contre la dénutrition, inclusion numérique, accès aux aides techniques individuelles, nutrition, mémoire, sommeil, bien-être, estime de soi, aide aux aidants, prévention des chutes.

La méthodologie de la Conférence s'articule sur deux axes, publier chaque année un recueil d'initiatives et organiser un Créathon. Il permet d'expérimenter une démarche de participation et d'innovation des acteurs du territoire, des participants qui sont en posture de concepteurs dans une ambiance conviviale et co-élaborative pour une meilleure couverture des besoins des personnes âgées.



## FOCUS

### action 2023 : DELTA 7

DELTA 7 est un partenaire historique qui contribue à développer l'innovation dans la recherche de nouvelles actions. Nous avons créé le projet « Sur la piste du géocaching » : des randonnées connectées (alliant géolocalisation, énigmes et culture) pour les seniors à mi-chemin entre le rallye et le jeu de piste.

Les seniors sont formés au numérique, ils participent à des ateliers de remise en forme et aux beaux jours des randonnées connectées sont organisées avec une grande rencontre en forêt de Fontainebleau avec plus de 150 participants de Seine-et-Marne.

Un moment convivial, en partenariat avec des jeunes en service civique d'Unis Cité, pour créer du lien social entre les seniors, pour rester actif, stimuler leur mémoire et acquérir de nouvelles connaissances.

Le théâtre de Sénart et le centre social F.Dolto de Savigny-le-Temple ont construit un projet culturel avec 20 personnes âgées. Accompagnés par un metteur en scène et chorégraphe, ils ont construit leur spectacle intitulé « Je me souviens de presque tout ». Les ateliers étaient des séances de mise en mouvement et de création chorégraphique pour travailler sur la mémoire et la mise en mouvement. Ce projet a trouvé sa finalité dans une exposition photo (travail sur leur rapport à leur propre image mais également sur leur estime de soi) dans le grand hall du théâtre et une représentation et une exposition photo du projet un samedi dans la grande salle avec plus de 350 spectateurs.

# Diagnostic de l'offre et des besoins en santé du territoire de Seine-et-Marne

La Seine-et-Marne est un territoire en tension sur le plan de l'offre en santé, caractérisé par d'importantes inégalités territoriales d'accès aux soins. Les missions de santé et de solidarité du Département sont également touchées avec près de la moitié des postes de médecins territoriaux vacants.

Face à ce constat, et dans l'esprit du Schéma des solidarités 2019-2024, le Département a adopté en septembre 2019 une stratégie de reconquête médicale portant le nom de « Pacte Santé 77 ».

En 2022, à l'arrivée d'une nouvelle majorité et pour s'assurer de l'effectivité de l'action du Département, un diagnostic territorialisé de l'offre et des besoins en matière de santé a été réalisé et finalisé en 2023, afin d'identifier les leviers d'action entrant dans le champ des compétences départementales et susceptibles d'être mis en œuvre rapidement.

Cette démarche s'est articulée autour de 2 grandes phases, avec un diagnostic de l'offre et des besoins afin d'analyser et objectiver la situation du territoire en termes de santé, situation qui diffère d'une intercommunalité à une autre, et l'élaboration d'un plan d'actions décliné en fonction des besoins exprimés, de la faisabilité des mesures et de leur adéquation avec les compétences départementales. Les nombreux partenaires (DD77 ARS, CPAM, CDOM77, URPS, établissements de santé, etc.) ont été mobilisés et associés tout au long de la démarche.

Les principales conclusions font état d'une population en moins bonne santé que ne l'est la population francilienne, ce qui appuie la nécessité d'anticiper les besoins à venir qui vont s'accroître du fait de l'augmentation de la population et de son vieillissement. Par ailleurs, la désertification médicale avancée sur l'ensemble des professions de santé en Seine-et-Marne nécessite d'attirer les professionnels de santé et de structurer l'offre existante pour améliorer l'accès aux soins.

À l'issue de ce diagnostic, les résultats ont été présentés aux 23 EPCI ainsi qu'aux partenaires et un appel à projets (AAP) « Innovations en santé » a été publié le 22 janvier 2024. Cet AAP a pour enjeu de soutenir les innovations qui contribuent à améliorer l'accès aux soins des Seine-et-Marnais ainsi que les conditions d'exercice des acteurs de santé sur le territoire. Il s'articule autour de trois thématiques : e-santé, solidarité territoriale et promotion de la santé, accompagnement des mutations de l'exercice des professionnels de santé. Le calendrier prévisionnel prévoit l'examen des candidatures en juin 2024.



# Du service public de l'insertion et de l'emploi à France Travail demain : une implication pleine et entière des agents de la direction de l'insertion, de l'emploi et de la cohésion sociale (DIHCS) et des territoires

Le Département s'est engagé en 2023 dans la démarche du Service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE). Avec la collaboration active et essentielle des agents de la DIHCS et des maisons départementales des solidarités (MDS), mais aussi de partenaires et d'usagers, les travaux portés dans le cadre du SPIE ont posé les bases d'une nouvelle forme de coordination des acteurs de l'insertion et de l'emploi, et les principes de ce qui préfigurerait la loi Plein emploi, loi promulguée le 18 décembre 2023.

Le Département a souhaité avec le service public de l'insertion et de l'emploi répondre à l'ambition que celles et ceux qui veulent trouver une place par le travail et l'activité dans la société, y parviennent. Le SPIE 77 est avant tout une méthode pour que toutes les structures appelées à intervenir dans le parcours vers l'emploi d'une personne se coordonnent et simplifient ses démarches.

Au total, 210 professionnels de l'insertion, de la formation et de l'emploi représentant 27 acteurs distincts ont été associés dans le cadre de différents ateliers et séminaires thématiques. Il a également été associé une trentaine d'usagers, invités à s'exprimer dans le cadre de groupes de travail. Ces derniers ont participé à construire un SPIE au plus près de leurs besoins et de leurs attentes. Cela témoigne d'une forte mobilisation des acteurs et d'une fidélisation des participants à chaque étape. La méthode SPIE a ainsi offert des espaces de rencontres, d'échanges entre des acteurs qui n'avaient pas ou peu l'habitude de se rencontrer. Elle a initié une dynamique collective d'acculturation, de partage de pratiques, d'interconnaissance et d'intelligence collective pour imaginer des outils et solutions, et faire évoluer les pratiques dans l'objectif de fluidifier le parcours de l'usager.

Au 31 décembre 2023, cette méthode a pris fin et a réalisé sa transition vers la loi pour le plein emploi et France Travail. Cette loi impactera le parcours du public allocataire du revenu de solidarité active (R.S.A.) et l'évolution des pratiques professionnelles, ainsi que la coordination des acteurs de l'insertion et de l'emploi. La DIHCS et ses partenaires capitaliseront sur les enseignements de la démarche SPIE et poursuivront la dynamique partenariale engagée pour aller vers la mise en œuvre effective de la réforme « France Travail » prévue dès janvier 2025.

La loi pour le plein emploi a pour enjeu d'accroître le retour à l'emploi de toutes les personnes qui en sont privées et plus particulièrement celles qui en sont le plus éloignées. Pour y répondre, le Département de Seine-et-Marne contractualise avec l'État sur deux volets. Le premier volet vise à préparer la mise en place de la réforme « France Travail » et l'application des dispositions législatives et réglementaires issues de la loi pour le Plein emploi grâce à un soutien pour la chefferie de projet et la transformation des systèmes d'information. Le second volet vise à étoffer l'offre de solutions locales, dans une approche subsidiaire et une recherche d'impact, et à renforcer l'accompagnement socio-professionnel.

Cette contractualisation qui s'inscrit dans la continuité de la démarche SPIE permettra de préparer sur l'année 2024 la loi pour le Plein emploi en y associant France Travail et les maisons départementales des solidarités (MDS), mais aussi d'autres acteurs de l'insertion et de l'emploi.

# La reprise en régie du service départemental d'accueil d'urgence de l'enfance (SDAUE)

Le service départemental d'accueil d'urgence de l'enfance (SDAUE) a été créé par le Département au 1<sup>er</sup> janvier 2023 par l'unification et la reprise en régie de l'activité de deux foyers publics autonomes : l'EPDA Alizé et le Foyer de Meaux.

La reprise en régie montre la volonté du Département de s'impliquer encore plus fortement et directement au cœur de la politique de prévention et de protection de l'enfance. Ce projet a été porté par une volonté commune des élus, de la direction générale des solidarités, de la direction de la protection de l'enfance et des différents acteurs du dispositif d'urgence d'améliorer les conditions d'accueil de chaque enfant.

Grâce à cette unification, le SDAUE peut accueillir 184 jeunes, confiés de manière inconditionnelle au regard des situations d'urgence. Il peut s'agir de primo-admissions à l'aide sociale à l'enfance ou de ruptures de placement. Les jeunes accueillis demandent une attention et des moyens renforcés, d'autant que nombre d'entre eux présentent des difficultés comportementales et psychiques.

Le SDAUE est composé de structures d'accueil d'urgence, d'un dispositif support pour l'accompagnement des jeunes déscolarisés ou en attente de scolarisation - l'Unité de mobilisation socio-éducative étoffée en 2023 avec la création d'un poste sur le site de Meaux - d'un dispositif support pour l'accompagnement des visites médiatisées - Parent'Alizé - et d'un pôle parentalité.

Le budget global en 2023 s'élève à 20,198 M€ en fonctionnement et à 1,123 M€ en investissement, témoin de l'investissement du Département au service des enfants accueillis et des agents qui les accueillent.

L'année 2023 a été une année de transition, marquée par une mobilisation importante des équipes, à la fois dans les foyers et dans les directions opérationnelles du Département. Un plan d'action a été mis en œuvre, décliné en quatre projets :

- le projet d'établissement construit collectivement ;
- le projet socio-professionnel, avec un soin particulier porté à l'intégration des équipes avec la mise en place de journées d'intégration et d'un séminaire de rentrée marquées par la volonté de se rencontrer. Des postes ont été créés pour soutenir les fonctions managériales, administratives et financières ;
- le projet architectural, structure et mobilier, au cœur de la reprise en régie : l'année 2023 a été soutenue dans ce domaine avec un investissement important des directions supports, notamment de la DABC qui est intervenue sur différents sites du SDAUE ;
- le projet de qualité et de management des risques, qui doit permettre de s'améliorer en continu au bénéfice des jeunes accueillis.



# DPMIPS

## PÉDIATRIE

**12 903** enfants en consultation  
**MÉDICALE DE PÉDIATRIE**



**19 053** enfants en consultation  
**PUÉRICULTRICE**

**5 288** ACTES DE  
**VACCINATION EFFECTUÉS**

## SANTÉ DE LA FEMME SANTÉ SEXUELLE

**6 803** ENTRETIENS EN  
**SANTÉ SEXUELLE**  
entre janvier et décembre 2023

**1 437** ENTRETIENS  
**PRÉNATAUX PRÉCOCES**  
entre janvier et décembre 2023

**825** ACTIONS DE  
**DÉPISTAGE**  
du cancer du col de l'utérus

**164** IVG  
**MÉDICAMENTEUSES RÉALISÉES**  
dans les MDS de Chelles, Lagny et Noisiel

**690** INTERVENTIONS DE  
**SENSIBILISATION**  
à la vie affective et sexuelle auprès  
de collégiens et adolescents

## ASSISTANTS MATERNELS

**7 754** AM SUIVIS  
dont **399** nouvellement agréés

## EAJE

**351**  
EAJ SUIVIS

VISITES D'ACCOMPAGNEMENT ..129

VISITES DE SUIVI ..217

VISITES D'ENCADREMENT ..55

VISITES DE CONTRÔLE ..10

**213**  
EAJE FINANCÉS

**7 723**  
PLACES FINANCÉS

pour

**5 728 145 €**

**499** ENFANTS EN SITUATION  
**DE HANDICAP**  
entre janvier et décembre 2023

**18** EAJE LABELISÉS  
« AVIP »

## PRÉSENCE MÉDICALE

**847** CONSULTATIONS  
**MÉDICALES**  
à distance réalisées

**11** CABINES  
**DE TÉLÉMÉDECINE DÉPLOYÉES**

- Chelles, Nangis
- Moret-sur-Loing
- Brie-Comte-Robert
- Mary-sur-Marne
- Rozay-en-Brie
- Couilly-Pont-aux-Dames
- Villiers-sous-Gretz
- Meaux (en attente de démarrage)
- Grisy-Suisnes (en attente de démarrage)
- Beaumont-du-Gâtinais (fermée fin 2023)



# DIHCS

## RSA

**- 2,3 %** FOYERS ALLOCATAIRES DU RSA  
entre janvier et décembre 2023  
(**29 476** foyers)

**208** BUDGET ALLOCATION en 2023  
M€

## HABITAT

**202 593 €**  
AIDES INDIVIDUELLES  
attribuées dans le cadre du F.A.J

**1 091 120 €**  
investis pour  
L'INSERTION DES JEUNES

## INSERTION

**6 117** PERSONNES AIDÉES  
dans le cadre du FSL  
dont **60 %** pour l'acquittement  
de factures d'énergie

**126** MÉNAGES AIDÉS  
au titre de l'amélioration de l'habitat

**905** PERSONNES ACCOMPAGNÉES  
vers la mobilité



## DA

**136**  
SIGNALEMENTS PLATEFORME  
personnes majeures vulnérables

### BÉNÉFICIAIRES :

PCH 4 939  
APA-E 5 997  
APA-D 11 676  
ASH PA/PH 3 541



## DPEF

**408** ASSISTANTS FAMILIAUX  
pour **872** accueils

**7 111** ENFANTS BÉNÉFICIAIRE D'UNE MESURE DE L'ASE

**3 610** ENFANTS CONFIÉS À L'ASE  
dont **770** MNA

**3 388** JEUNES ENTRÉS DANS L'ASE



# DGAA

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE **DE L'ENVIRONNEMENT,  
DES DÉPLACEMENTS ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**



La direction générale adjointe de l'environnement, des déplacements et de l'aménagement du territoire (DGAA) s'investit au quotidien pour apporter des réponses durables aux besoins des Seine-et-Marnais : revalorisation des espaces naturels sensibles, participation à l'organisation des transports, accessibilité des bâtiments, entretien et modernisation des routes départementales...

Mais 2023 constitue l'année de tous les records avec 108 km supplémentaires issus du transfert des routes nationales RN 4 et RN 36 à intégrer dans le réseau départemental, une politique contractuelle très sollicitée par les communes et intercommunalités, et la livraison de 3 nouveaux collèges !

À travers les travaux du TZEN 2, la participation au nouveau Schéma directeur régional Île-de-France (SDRIF-E) ou encore l'organisation du premier Forum départemental de l'eau, c'est résolument tournée vers l'avenir que l'action de la DGAA continue de se distinguer pour mieux accompagner les mutations et le développement du territoire.

# Direction de l'eau, de l'environnement et de l'agriculture (DEEA)

## Revalorisation des espaces naturels sensibles du Bois de la Barre et du Bois de la Bergette

Le Département revalorise progressivement les 22 sites ENS départementaux ouverts au public. Le 9 octobre 2023, s'est tenu l'inauguration conjointe de deux sites situés à proximité l'un de l'autre et ayant une identité commune : « Le Bois de la Barre » et « Le Bois de la Bergette » dont les travaux de revalorisation ont été achevés en septembre 2023.

L'intérêt majeur de ces sites réside dans la présence de nombreuses traces de l'exploitation de la pierre meulière, qui a fait la richesse de la Ferté-sous-Jouarre au XIX<sup>e</sup> siècle. Au bois de la Barre, un circuit pédagogique d'1 km dédié à la pierre meulière propose aux visiteurs de découvrir la vie d'une carrière d'autrefois. Un circuit téléchargeable sur l'application mobile « Balade Branchée » permet de découvrir autrement ce sentier pédagogique. Une nouvelle boucle de randonnée de 7,3 km créée en collaboration avec le CODERANDO 77 permet de relier ces deux sites.

## Le premier forum départemental de l'eau

Ce premier forum qui s'est tenu sur 2 journées de septembre à Meaux a rencontré un vif succès avec la présence de 206 élus et acteurs publics de l'eau ainsi que 222 collégiens.

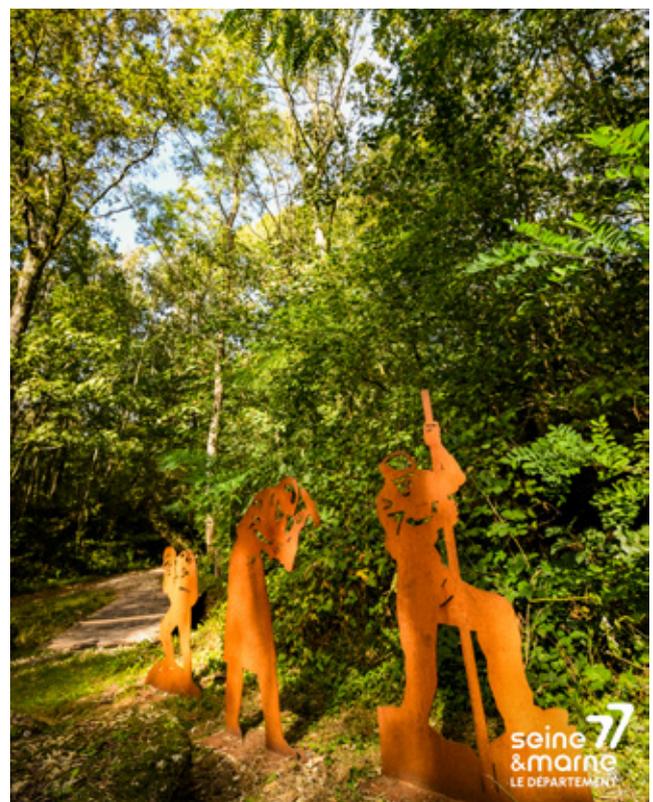
Très impliqué dans le domaine de la gestion de l'eau, le Département soutient les collectivités, techniquement et financièrement, en faveur de la préservation de la ressource en eau. Depuis 2006, le Plan départemental de l'eau (PDE) favorise la synergie des moyens en coordonnant les acteurs de l'eau du territoire. Le forum départemental de l'eau s'est parfaitement inscrit dans cette dynamique en ouvrant la phase d'élaboration de la future stratégie de l'eau en Seine-et-Marne pour 2025-2030, dans un contexte de changement climatique aux lourdes conséquences pour le territoire et ses habitants.

## Une accréditation sur l'Air confirmée en 2023 pour le Laboratoire départemental d'analyses

Le Laboratoire départemental d'analyses, spécialisé sur l'eau, a étendu son domaine de compétence sur l'air depuis 2021 au titre de la surveillance de la qualité de l'air intérieur de certains établissements recevant du public.

La réglementation ayant évolué, le Laboratoire a dû solliciter la confirmation de son accréditation, obtenue en septembre 2023. Dès lors, le laboratoire est reconnu compétent pour prélever et analyser des échantillons d'air intérieur des 3 éléments suivants :

- le formaldéhyde dont les sources dans l'air intérieur comprennent notamment les meubles, plastiques moulés, colles, vernis, détergents, cosmétiques, etc. ;
- le benzène dont les sources majeures d'émission sont les gaz d'échappement automobile et l'évaporation de l'essence ;
- le dioxyde de carbone dont la mesure est un bon indicateur du confinement de l'air intérieur.



# Direction de l'aménagement et du développement des territoires (DADT)

## Année record pour les contrats ruraux !

Le contrat rural (CoR), cofinancé par la Région Île-de-France et le Département de Seine-et-Marne, permet de subventionner des opérations d'investissement réalisées par les communes de moins de 2 000 habitants et certains syndicats de communes de moins de 3 000 habitants.

Le record de 2022 a été battu en 2023 puisque 48 contrats ruraux ont été adoptés pour un montant total de 6,95 M€, ce qui représentent 4 contrats et 1 M€ supplémentaires au profit des communes rurales.

Une cérémonie de signature a été organisée le 28 novembre 2023, au cours de laquelle ont été mises en lumière l'application du nouveau règlement adopté en 2022 et les 40 années d'existence de ce dispositif, en présence de Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France et des maires des communes bénéficiaires.

## Schéma directeur régional de la région Île-de-France - Environnemental : SDRIF-E

La Région a lancé la révision du Schéma directeur régional de la région Île-de-France (SDRIF-E) en 2021. Ce document, après son adoption définitive et son approbation par le Conseil d'État, prévue fin 2024, sera le document de référence pour l'aménagement de l'Île-de-France et la planification stratégique du territoire à l'horizon 2040.

Le Département de Seine-et-Marne, à travers l'action de la DADT, a poursuivi son accompagnement dans la révision du SDRIF tout au long de l'année 2023. Fort de son travail mené avec les EPCI, il a su proposer une vision globale des enjeux de la Seine-et-Marne, être force de proposition et porter la voix des territoires auprès de la Région Île-De-France et de l'Institut Paris Région lors des travaux sur la révision du SDRIF. Par exemple, au regard des projets prévus sur les EPCI, des potentiels d'extension urbaine ont pu être estimés. Depuis l'arrêt du SDRIF-E le 12 juillet 2023, plus d'une dizaine de directions du Département ont été sensibilisées aux conséquences du SDRIF-E sur leurs actions.

Suite à une analyse précise du document et de ses enjeux pour le territoire, le Département, en qualité de personne publique associée, a pu rendre à la Région un avis favorable avec réserves le 6 décembre 2023.

Fort de son expertise et de ses échanges avec les territoires, le Département de Seine-et-Marne a mis en place une nouvelle offre ID77 pour permettre de sensibiliser les élus aux enjeux du ZAN et de son application locale au travers du SDRIF-E. Cette offre conçue au 2<sup>e</sup> semestre 2023, sera ouverte pour les membres d'ID77 au début de l'année 2024.



# Direction des routes départementales (DR)

## Transfert des routes nationales RN 4 et RN 36

Un an après la validation du transfert des Routes Nationales 4 et 36 au Département, l'année 2023 s'est consacrée à 2 priorités : la préparation du transfert de personnel et la programmation des travaux.

Ces 108 kilomètres additionnels vont impacter fortement l'organisation de la direction des routes : 34 postes supplémentaires et un 16<sup>e</sup> centre routier seront créés pour absorber l'accroissement d'activité. Ce nouveau centre situé à Rozay-en-Brie et rattaché à l'Agence Routière Départementale (ARD) de Provins, aura à sa charge la section Ouest de la RN 4 et la totalité de la RN 36. La portion Est de la RN 4 sera rattachée au Centre Routier de Provins. De fait, l'organisation territoriale des 5 ARD a été repensée pour mieux répartir l'activité sur l'ensemble du territoire en cohérence avec les périmètres des 23 intercommunalités.

Côté travaux, un planning a été défini pour les 3 prochaines années afin d'assurer au plus tôt la sécurité des usagers de ces 2 axes majeurs du Département. Au total, 40 millions d'euros seront investis pour la remise en état de la chaussée, de la signalisation etc. Des giratoires seront également créés et la mise en place de 9 zones de dépassement est à l'étude.

## Réhabilitation du viaduc de Moret

Construit en 1957 et long de 380m, le Viaduc de Moret-loing-et-Orvanne situé sur la RD 606 a fait l'objet d'une réfection totale de septembre 2022 à décembre 2023. D'un montant de 4,5 M€, cette opération a été entièrement financée par le Département qui s'investit tout au long de l'année dans l'entretien et la modernisation des routes départementales et de ses ouvrages d'art.

## Barreau A4 - RD 96 à Bailly Romainvilliers

S'inscrivant dans une politique en faveur de la sécurité des usagers, de la fluidité du trafic et du développement du territoire, le barreau routier A4 – RD 96 a été créé pour soulager la voirie locale, en particulier la RD 406 en traversée de la commune de Bailly-Romainvilliers et fluidifier la circulation autour de l'échangeur n°18 (accès A4 et « Villages Nature »). Démarré à l'été 2023 pour une durée d'un an, une seconde phase de travaux reliant la RD 96 à la future RD 1036 sera réalisée ultérieurement. Cette opération, d'une valeur de 6,4 M€, est financée par le Département, l'État et la Région Île-de-France.

## Guide du patrouillage

Dans le cadre de la gestion et l'entretien du réseau routier, le Département doit veiller à ce que les usagers trouvent sur la route le meilleur niveau de service possible. C'est dans ce sens qu'un guide du patrouillage a été créé, décrivant l'organisation et la mise en place de la surveillance du réseau routier départemental. Il permet aux agents de terrain de prendre les dispositions adaptées et de sensibiliser aux enjeux de sécurité routière.



# Direction des transports (DT)

## Modification de la délégation de compétence IDFM / CD77 pour l'organisation des transports scolaires

Le Département de Seine-et-Marne est le seul département à avoir obtenu et conservé la délégation de compétence transports scolaires. Cette délégation, renouvelée en 2020, permet au Département une autonomie sur un certain nombre d'actions jusqu'en 2026. Depuis Septembre 2023, cette délégation est modifiée : Île-de-France Mobilités organise et finance 105 circuits spéciaux scolaires (CSS) en partie Est, tandis que le Département organise et finance 147 CSS en Seine-et-Marne Ouest et 31 circuits méridiens au Nord-Est, pour un montant de 10,55 M€ pour l'année scolaire 2023/2024.

## Électrification Trilport-La Ferté Milon (ligne P)

Estimés à 166 M€, les travaux sont inscrits au volet mobilité du contrat de plan État Région 2023-2027. Le Département s'est fortement engagé pour cette électrification qui améliorera la régularité et le confort des 5 000 usagers hebdomadaires de l'axe dès 2030.

## Participation au Schéma directeur des lignes Express

Ce schéma fait suite à la mission menée par M. Durovray, Président du Département de l'Essonne, et matérialise le projet de développement des lignes de bus Express pour une performance, un confort et une visibilité accrus. Ces lignes desserviront de nouveaux pôles d'échanges régionaux multimodaux (PERM) dont le Département portera la maîtrise d'ouvrage. Le projet prévoit 2 phases :

- 2024-2025 pour les lignes existantes à renforcer et les liaisons nouvelles ne nécessitant aucun prérequis ou liées à la première phase de mise en service du Grand Paris Express ;
- 2026-2028 pour la seconde phase, avec en particulier les nouvelles liaisons dépendantes de voies bus sur autoroute.

Ce projet vise à offrir une alternative à la voiture pour les déplacements contraints domicile-travail et domicile-étude des habitants de grande couronne grâce à des lignes de bus Express.



## Tzen 2

### SECTEUR SÉNART

La portion Lieusaint / gare de Savigny-Nandy est achevée et est utilisée par la ligne 31 du réseau Sénart Bus depuis mi-Juillet 2023 en préfiguration du fonctionnement du Tzen 2. Les travaux de réaménagement de la place du 19 mars 1962 seront terminés en mai 2024 et se poursuivront par l'aménagement de l'avenue des Routoires jusqu'au giratoire Olof Palme pour une durée de 12 mois.

### SECTEUR MELUN

Les travaux préparatoires ont débuté fin mars 2023 sur l'avenue Thiers et mi-2023 sur la RD 605 pour les réseaux concessionnaires (assainissement, gaz, télécom...). Les travaux de voirie départementaux consistant à la réalisation de la plateforme débiteront en 2024 pour la RD 605 et mi-2025 sur l'avenue Thiers pour une durée de 14 mois.



# Direction de l'architecture, des bâtiments et des collèges (DABC)

## Poursuite du plan collège :

livraison de 3 nouveaux collèges en septembre 2023 !

### LE COLLÈGE LA MARE-AUX-CHAMPS À VAUX-LE-PÉNIL FAIT PEAU NEUVE

Spécificité de ce nouvel établissement, il permet l'inclusion d'élèves porteurs d'un trouble du spectre autistique avec une unité d'enseignement externalisée (UEE) comptant 6 à 12 collégiens, en lien avec l'établissement public médico-social (EPMS) de l'Ourcq. Il comporte également une salle de confiance dédiée à la lutte contre le harcèlement et une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) offrant une organisation pédagogique adaptée aux besoins des élèves bénéficiaires.

Réalisation en maîtrise d'œuvre interne départementale par François CATHALA, architecte à la DABC

**800** élèves

**16 mois**  
de travaux

**23,5** M€

Chargé d'opération pilote : François LE GALL

### LE COLLÈGE MARIE-AMÉLIE LE FUR DE COUBERT

Cet établissement comprend une unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) et une section d'enseignement général et professionnel adapté (Segpa) qui enseigne les champs « Espace Rural et Environnement » orientée vers la découverte des métiers liés à la production ornementale et vivrière, le paysage, les espaces verts ou encore l'agriculture, et « hygiène, alimentation, services » orientée vers la découverte des métiers de l'aide à la personne.

**600** élèves

**2 ans**  
de travaux

**25** M€

Chargé d'opération pilote : François LE GALL

### LE COLLÈGE PROVISOIRE JEANNE- BONNARDEL-BÉGUIN DE MOUSSY- LE-NEUF

construit pour assurer la rentrée de septembre 2023 dans l'attente du collège définitif attendu pour 2025.

**15** M€

Chargé d'opération pilote : Julie THOMAS

## Opérations dans les bâtiments départementaux

Livraison des opérations de réhabilitation et d'extension des centres routiers de Bray-sur-Seine et de La Ferté-sous-Jouarre dans le cadre du plan départemental de rénovation-extension des centres routiers.

Début des travaux de reconstruction de la maison départementale des solidarités de Coulommiers en mai 2023.

## Poursuite des travaux d'accessibilité des bâtiments recevant du public aux personnes handicapées

156 établissements recevant du public (ERP) sont inscrits dans l'agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap). À fin 2023, 75 ERP – 17 bâtiments et 58 collèges – ont été rendus accessibles. Initialement prévus jusqu'en 2024, les travaux de mise en accessibilité vont se poursuivre jusqu'en décembre 2027 suite à la validation de la demande de prorogation de l'Ad'Ap par le Préfet.

### MAIS AUSSI

- Lancement des constructions du collège définitif « Jeanne Bonnardel-Béguin » de Moussy-le-Neuf et du collège « Jean-Jacques Barbaux » de Jouy-le-Châtel.
- Opérations importantes dans les collèges existants notamment pour répondre à l'évolution des effectifs de collégiens comme l'extension du collège « Albert Camus » à Meaux pour 200 places supplémentaires.

**Collège « Marthe Gautier » de Charny**



**Collège « Marie-Amélie Le Fur » de Coubert**



## DT

**147** CIRCUITS SCOLAIRES SPÉCIAUX

pour 8 250 élèves  
pour 10,4 M€

**41 026** BÉNÉFICIAIRES DU FORFAIT IMAGINE'R SUBVENTIONNÉS  
collégiens et boursiers lycéens  
pour 10,5 M€

**114 552** TRAJETS PAM  
(pour aider à la mobilité)  
pour 7,2 M€

**13 413** CARTES AMÉTHYSTE  
délivrées pour 3,4 M€

Budget de **2,3 M€** 14 LIGNES SEINE-ET-MARNE EXPRESS ET LE CITALIEN

**2 295**  
ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP TRANSPORTÉS  
au 30 juillet 2023 pour 14 M€

## DADT

### POLITIQUE CONTRACTUELLE

au cours de l'année 2023 ont été adoptés et signés :

**4** CID  
pour un total de 3,33 M€

**26** FAC  
Pour un total de 15,62 M€

**201** FER  
pour un total de 4 M€  
(**48 DOSSIERS** exceptionnellement financés au titre des amendes de police pour un montant de 1,2 M€)

**48** CONTRATS RURAUX  
pour un total de 6,95 M€

**1** DOSSIER  
au titre du fonds d'aménagement 0,6€

**97** DOSSIERS  
au titre du Bouclier de sécurité  
pour un montant de 1,45 M€

## DR



**90 462 600 M€**  
BUDGET INVESTISSEMENT



**12 644 400 M€**  
BUDGET FONCTIONNEMENT

221 km  
COUCHES DE ROULEMENT RÉHABILITÉES

802 000 m<sup>2</sup>  
SURFACE ENDUITE

29 OUVRAGES D'ART RÉHABILITÉS

+ DE 90 TONNES DE PEINTURE  
pour marquage au sol

+ DE 2 700 INTERVENTIONS  
sur le réseau routier départemental dans le cadre des astreintes

900 000 € DE BUDGET DÉPENSÉ  
POUR LES DÉCHETS RAMASSÉS  
le long des routes départementales

# DEEA

## AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT



**9 DOSSIERS DE FINANCEMENT**  
au titre des investissements  
environnementaux pour un total de  
**73,710 M€**  
ainsi que d'une aide à la mécanisation  
d'un montant de **40 M€**

**138 EXPLOITATIONS AGRICOLES**  
soutenues depuis 2019 au titre des mesures  
agroenvironnementales  
et climatiques (MAEC)

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**42 SITES DE PRODUCTION  
DE BIOMÉTHANES**

dont **40** unités de méthanisation agricoles  
ou territoriales en fonctionnement

**100 % POPULATION COUVERTE  
PAR UN ESPACE  
FRANCE RÉNOV**  
(rénovation énergétique de l'habitat)



## EAU



**104 SUBVENTIONS  
ACCORDÉES**  
dans le domaine de l'eau  
(assainissement, rivières et eau potable)  
pour **9,857 M€**

**403 COMMUNES AU 0 PHYTO**  
dont **210** communes détentrices  
du trophée ZÉRO PHYT'Eau

**32 km RIVIÈRES  
DIAGNOSTIQUÉES**  
par les services du Département  
et **277 km** entretenus par les gemapiens

**363 EXPERTISÉS  
RÉALISÉS**  
sur les réseaux  
et site d'assainissement



# DABC



**132 COLLÈGES**

**100 BÂTIMENTS  
DÉPARTEMENTAUX**

**145,9 M€**  
POUR LES COLLÈGES  
ET BÂTIMENTS

**8 000**  
INTERVENTIONS  
EN MOYENNE PAR AN



# DGAE

DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE  
DE **L'ÉDUCATION, DE L'ATTRACTIVITÉ**  
ET DES **STRATÉGIES DÉPARTEMENTALES**



2023 aura été rythmée par la conduite dynamique de nos politiques publiques au bénéfice de l'attractivité de notre territoire et de l'épanouissement de ses habitants.

Au-delà de cet engagement quotidien, l'année 2023 aura également été une année d'intenses préparatifs autour de deux projets qui marqueront l'année 2024.

Un événement planétaire, avec les JOP, qui est depuis trois ans au cœur de l'action quotidienne de la DS pour accompagner les communes dans la mise en place des CPJ, les bénévoles dans leur rêve d'intégrer les rangs des volontaires du COJOP et les athlètes dans leurs objectifs de qualifications olympiques.

Un engagement quotidien qui dépasse les frontières du sport pour mobiliser également les équipes culturelles, les archives comme les équipes éducatives.

La DCEJ est mobilisée pour un marathon plus administratif : la reprise en régie de la restauration scolaire pour la rentrée 2024 en lien avec la mise en place de la plateforme d'approvisionnement Approv'Halles.

Une aventure humaine et technique en transversalité avec les directions ressources pour offrir demain un repas de qualité à base de produits locaux à nos collégiens en lien avec les chefs de cuisine et leurs équipes mobilisés pour la réussite de ce beau projet.

Merci à toutes et à tous.

# Mission ressources financières et mécénat

Pour répondre au contexte budgétaire contraint et affirmer sa proximité avec les forces vives économiques du territoire, le Conseil départemental de Seine-et-Marne a souhaité innover et diversifier ses recettes par la création d'une politique de mécénat en 2023.

La première partie de l'année a été consacrée à la mise en place de la démarche et la construction des outils. La charte éthique de mécénat, qui décrit l'ensemble de la stratégie, le cadre de référence et définit les principes déontologiques du Département, a été proposée au vote de l'Assemblée départementale lors de la présentation de la démarche le 6 avril dernier.

La stratégie dirige les premières actions de mécénat sur des projets éducatifs, culturels, patrimoniaux et sportifs.

La seconde partie de l'année s'est vouée à la présentation de cette nouvelle politique et de ses projets auprès des grands acteurs économiques du territoire ainsi que des 20 entreprises présentes lors de la première soirée annuelle du mécénat organisée par le Département qui s'est tenue le 31 août 2023 au château de Blandy.

Deux premiers partenariats ont été concrétisés :

- l'entreprise **Inclusion (groupe MyMobility)** apporte son soutien au projet « **Développer l'offre sportive pour les personnes en situation de handicap en Seine-et-Marne** » par trois actions de mécénat (financier, en nature et de compétence) sur les années 2023, 2024 et 2025 ;
- l'entreprise **Big Bennes** soutient le projet de « **développement du parcours muséographique du château de Blandy** » par un don sur l'année 2023.

## Mécénat – Dates clés 2023

- **6 avril 2023** : vote par l'Assemblée départementale de la stratégie de mécénat et la charte éthique
- **31 août 2023** : 1<sup>re</sup> soirée des mécènes au château de Blandy
- **8 décembre 2023** : vote en commission permanente de deux premières conventions de mécénat



# Direction des archives départementales (DAD)

## Publication en ligne des premiers titres de presse ancienne numérisés (partenariat avec la Bnf)

Le principal chantier de numérisation engagé par les archives départementales porte sur la numérisation et l'océrisation (reconnaissance optique de caractères) de collections de presse ancienne. L'opération a été réalisée sur quatre ans et porté sur cinq titres : *Le Publicateur de l'arrondissement de Meaux*, 1848-1944 ; *Le Briard*, 1887-1944 ; *La République de Seine-et-Marne*, 1894-1944 ; *Le Démocrate*, 1886-1944 ; *Le Progrès*, 1885-1944.

Le partenariat, sous la forme d'une convention avec la Bibliothèque nationale de France, a permis un financement à hauteur de 50 % du coût total des prestations en contrepartie d'une mise à disposition des fichiers au public par les archives en salle de lecture, sur le site internet des AD77 et sur Gallica, portail numérique de la Bibliothèque nationale de France. L'océrisation des documents permet une recherche en plein texte (accès aisé et très performant aux ressources, recherches ciblées).

## Publication d'un premier numéro de la revue *Trésors des Archives départementales*

*Trésors des Archives départementales de Seine-et-Marne* est une revue scientifique électronique qui se donne pour but de diffuser et de valoriser le fruit de la recherche historique dans notre département. Le premier numéro de cette revue, publiée annuellement, est consacré au thème « Enfances seine-et-marnaises ». Il constitue le prolongement naturel d'un cycle de conférences consacré à ce sujet en 2021 et 2022.

La revue s'appuie sur un comité de lecture et offre aux historiens, dont le sujet de recherche est en lien avec l'histoire seine-et-marnaise, l'opportunité de diffuser et mieux faire connaître leur travail.

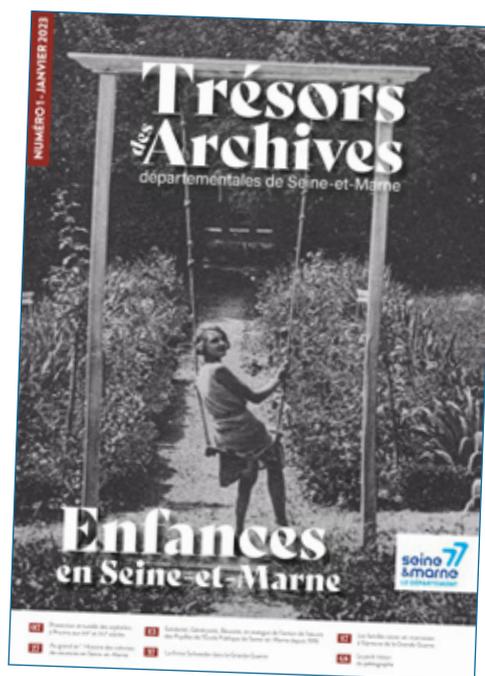
## Classement du fonds de l'hôpital de Provins

L'histoire du centre hospitalier Léon Binet est ancienne. Elle remonte au couvent des Cordelières fondé à Provins en 1248.

Une première collecte d'archives de cet hôpital avait été réalisée en 1965, à l'initiative du directeur des Archives départementales Jean Quéguiner. Parmi les archives les plus anciennes de ce fonds, on relève une bulle papale du XII<sup>e</sup> s. accordant des privilèges aux Cordelières. Un premier inventaire dactylographié est réalisé en 1971.

En 2014, les archives départementales accueillent un nouveau dépôt de 29 ml d'archives parmi lesquelles des documents concernant l'hôpital général entre 1743 et 1974, puis ceux du centre hospitalier Léon Binet entre 1974 et 2005.

Un inventaire (répertoire méthodique) est rédigé, il est accessible en salle de lecture mais aussi sur la base de données et le site internet des archives départementales. La description des documents est accessible également sur le portail national FranceArchives



# Direction des affaires culturelles (DAC)

## Développement et accompagnement culturel des territoires

### ROUTE DU JAZZ

La Route du jazz a pour vocation de structurer et faire vivre un réseau d'acteurs à l'échelle départementale. En 2023, 10 événements ont pu bénéficier de cette dynamique.

Le réseau a été inauguré officiellement le 22 avril devant 800 spectateurs réunis à l'Envolée, pôle de création artistique de la communauté de communes du Val Briard lors d'un grand événement départemental auquel les acteurs du jazz ont pris part.

### TREMLIN#77

Le Département a organisé la 6<sup>e</sup> édition de Tremplin#77. Plus de 100 artistes ou groupes ont envoyé leurs créations. 8 ont été présélectionnés à l'issue d'un Comité d'écoute puis 3 ont été primés à l'issue d'une prestation scénique : 1<sup>er</sup> prix pour Josia, 2<sup>e</sup> prix meilleur texte pour Aguellena, et 3<sup>e</sup> prix meilleure prestation scénique pour Bleu Berline. Josia a assuré la 1<sup>re</sup> partie du concert de Juliette Armanet, au Majestic à Montereau-Fault-Yonne.

## Lecture publique

### LE DISPOSITIF DAISY & VOUS DÉPLOYÉ DANS LES MÉDIATHÈQUES

Depuis juin 2023, en partenariat avec l'association Valentin Haüy, la médiathèque départementale propose aux bibliothèques volontaires d'intégrer le dispositif « DAISY et vous » qui permet aux personnes en situation de handicap visuel d'accéder à des livres audio au format spécifiquement adapté appelé DAISY.

En chiffres : 8 bibliothèques de Seine-et-Marne formées en équipe, 400 CD DAISY qui sont accessibles dans le cadre de la Loi « Exception & Handicap », 8 malles avec un choix de CD et deux lecteurs CD adaptés.

### SUSPENSE EN SEINE-ET-MARNE

Suspense sensibilise les collégiens à la littérature policière. La nouvelle formule est un vrai succès : 162 nouvelles reçues et écrites par les collégiens. La remise officielle des lots aux 8 lauréats, à l'hôtel

du département en présence de Véronique Veau et de Pascale Perrier, marraine de l'édition 2023, devant plus de 40 personnes (collégiens, familles et professeurs), fut un grand moment d'émotion et de partage.

## Patrimoine et musées

### « INCROYABLES JARDINS »

L'année 2023 a été consacrée à la valorisation des parcs et jardins de Seine-et-Marne. Organisée en partenariat avec SMA et le CAUE77, la programmation a mis en lumière les parcs et jardins à travers des expositions, concerts, conférences, spectacles... L'opération s'est déroulée du 1<sup>er</sup> avril au 14 octobre 2023 :

- 83 503 visiteurs au total sont venus aux 70 événements organisés sur l'ensemble du territoire, dont 41 dans les équipements culturels départementaux ;
- 118 parcs et jardins ouverts et valorisés dont les 7 jardins labélisés remarquables mis en avant avec une programmation dédiée.

### BILAN 2021-2023 «LUMIÈRES DE BLANDY»

Les Lumières de Blandy, spectacle nocturne, a été proposé trois années de suite entre 2021 et 2023. Tous les vendredis et samedis soir de la mi-juillet à la mi-septembre, chaque spectacle a été précédé d'un spectacle de musique, de théâtre ou de jonglerie/acrobatie.

Au total, les Lumières de Blandy ont attiré 37 684 visiteurs :

- 11 743 en 2021 ;
- 15 186 en 2022 ;
- 10 755 en 2023.

### BILAN 2023 DES MUSÉES DÉPARTEMENTAUX ET DU CHÂTEAU DE BLANDY

Les 6 établissements culturels départementaux ont organisé de nombreux événements en 2023 des expositions temporaires ainsi que des spectacles, animations et conférences notamment dans le cadre de manifestations nationales telles que la Nuit européenne des musées, ou les Journées européennes du Patrimoine. Ils ont accueilli un total de 151 739 visiteurs sur l'année 2023.

# Direction des sports (DS)

## Préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques

Une année pré-olympique particulièrement riche.

Lancement de l'opération « Seine-et-Marne en route vers les Jeux », du site spécifique <https://jopparis2024.seine-et-marne.fr/fr>, ou encore acquisition de plus de 6 000 billets pour chacune des sessions olympiques et paralympiques.

3 « tests events » internationaux à l'été sur le stade nautique olympique de Vaires (SNO) : un mondial U19 d'aviron et deux coupes du monde de canoë-kayak, avec des volontaires de la Team 77.

Convention signée entre Paris 2024 et le Département, Paris Vallée de la Marne et Vaires-sur-Marne pour les questions des abords du SNO, qui vibrera pendant la totalité des Jeux.

Préparation des parcours des relais des flammes olympiques (12 communes traversées, samedi 20 juillet 2024) et paralympiques (2 sites activés, mardi 27 août 2024) et identification des 8 porteurs de flamme seine-et-marnais avec Paris 2024.

## Team 77 Athlètes

Soutien pour 29 athlètes de haut niveau, 3 en catégorie OR, 10 en catégorie ARGENT et 16 en catégorie BRONZE, pour un montant total de 154 000 €.

## Team 77 Volontaires

Le Département de Seine-et-Marne a été la première collectivité à avoir présenté un dossier «Volontaires» au COJOP pour Paris 2024.

A l'issue de leur formation, le Département a présenté une liste de 173 volontaires au COJOP.

## Team équipements – accueil de délégations étrangères

1 887 471 € de crédits de paiement, en faveur de 11 équipements sportifs soutenus au titre des centres de préparation aux Jeux, pour permettre l'accueil de délégations étrangères durant l'olympiade 2021/2024.

## Politique parasportive

Premier budget spécifique, à hauteur de 250 000 € en investissement et 50 000 € en fonctionnement.

40% de structures sportives para accueillantes supplémentaires, 30 bénévoles formés.

Projet retenu par la conférence régionale du sport comme projet phare de la Région, contrat de partenariat pour être soutenu par la conférence des financeurs.

Conventions avec les comités handisport et sport adapté, pour l'achat de véhicules, de matériel adapté et le recrutement d'agents de développement.

Signature de conventions de mécénat avec la société My-mobility pour l'aide à la mobilité et le Rotary club pour le soutien de ses nombreux bénévoles.

## Sport scolaire CSD

Deux dispositifs de promotion du parcours sportif du collégien, pour permettre aux élèves de bénéficier d'un entraînement plus soutenu dans une discipline sportive tout en poursuivant une scolarité normale.

Création du dispositif de classes sportives départementales (CSD) qui permettent aux collégiens de bon niveau sportif, de pratiquer, avec l'aide d'un club support, une activité orientée vers le haut niveau.

Soutien du club support pour les frais de fonctionnement.

Pour l'année 2023/2024, 27 280 € pour l'ouverture de 4 CSD :

- aviron au Collège Saint Laurent avec la Société nautique de Lagny-sur-Marne ;
- judo au Collège Brossolette avec le Judo Club de l'Almont à Melun ;
- rugby au Collège Cousteau avec l'AS Lagny Rugby ;
- gymnastique rythmique au Collège Les Blés d'Or avec Val d'Europe Gym.

Soutien aux sections sportives scolaires (SSS) selon profil de la section (para-sportive, haut niveau, occupationnelle), valorisation des résultats sportifs obtenus aux championnats de France UNSS et aide aux remboursements de leurs frais de participation, représentant pour l'année 2023/2024, 105 500 € pour 51 SSS.

# Direction des collèges, de l'éducation et de la jeunesse (DCEJ)

## Lancement du projet de restauration scolaire

À compter de la prochaine rentrée scolaire, le 1<sup>er</sup> septembre 2024, le Département de Seine-et-Marne finalisera le lancement du renouveau de la restauration scolaire au sein de son territoire. Par la reprise en régie des services de restauration scolaire, la première volonté du département est de garantir la qualité des denrées alimentaires proposées au sein de ses établissements, en adéquation avec les principes législatifs en vigueur (50 % de produits de qualité et durables, 20 % de produits biologiques), tout en promouvant les produits du terroir seine-et-marnais et francilien.

Cette transformation est rendue possible par la création, en partenariat avec la région Île-de-France, de la plateforme d'approvisionnement « Approv'Halles ». Située à Provins, la plateforme agit en tant que fournisseur exclusif des services de restauration scolaire ; elle permet donc de promouvoir un modèle favorisant les circuits courts et l'économie locale, une véritable aubaine pour l'essor de l'ensemble des territoires de Seine-et-Marne.

Au sein du Département de Seine-et-Marne aura été opérée une refonte globale de la tarification appliquée au sein des établissements. Les tarifs, définis par le quotient familial du responsable légal, seront communs à l'ensemble des établissements.

La transformation des pratiques en matière de restauration scolaire passe également par la création de la marque « Seine & Marne Fraicheur » : le Département garantit la fraîcheur et la qualité des produits distribués au sein des services de restauration ; elle est aussi la marque d'une volonté du Département de transformer nos cantines en de véritables ateliers de restauration scolaire.

Le Département de Seine-et-Marne répond à un défi ambitieux : proposer à l'ensemble des collégiens de son territoire des produits alimentaires de meilleure qualité, tout en garantissant une tarification adaptée aux moyens de chacun.

## Reprise politique enseignement supérieur

La feuille de route 2021 - 2027 mission enseignement supérieur et formation professionnelle, a mis au cœur des préoccupations du Département l'orientation professionnelle, dans un contexte marqué par de fortes

tensions en matière d'emploi dans certaines filières présentes sur notre territoire. Une nouvelle mission a ainsi vu le jour « mission orientation professionnelle – bus des métiers » et elle s'est accompagnée de la création de trois postes, deux conseillers d'orientation et une assistante. Pour coordonner l'ensemble de ces projets et accroître la transversalité avec les actions éducatives en direction des jeunes seine-et-marnais, le service a été rattaché à la sous-direction jeunesse, réussite éducative et innovation pédagogique de la direction des collèges, de l'éducation et de la jeunesse. Le bus des métiers sera opérationnel à la rentrée 2024.

## Campagne handicap auprès des collégiens

### LE PROJET ÉDUCATIF VIA L'ENT

Ce projet éducatif s'appuyant sur l'ENT, a été lancé en novembre 2023 par une masterclass avec pour invité, Josef Schovanec. Il se poursuit avec la réalisation de podcast sur le handicap avec 5 collèges et un concours pour la réalisation d'une courte vidéo sur le handicap avec l'accompagnement d'un professionnel.

### L'EXPÉRIMENTATION DE L'APPLICATION SONDO

15 collèges expérimentent l'application SONDO dont l'objectif est de faire lire tous les collégiens en utilisant le numérique pour rendre les livres accessibles à tous et en particulier aux élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP).

### L'INAUGURATION DU NOUVEAU COLLÈGE « MARIE-AMÉLIE LE FUR » À COUBERT

L'inauguration du collège, en présence d'Amélie Le Fur, a été un temps fort pour évoquer la pratique sportive des personnes en situation de handicap en tous lieux et notamment dans les collèges

### LES ACTIONS DE SENSIBILISATION

Soutenue par le Département, l'association A.P.I.H (associations d'aidants pour l'inclusion de l'handicap), intervient dans quelques collèges et propose des animations liées au handisport (basket fauteuil, handi ping-pong, la boccia...)



# Direction des sports

## ÉCOLES MULTISPORTS

**8 570** ENFANTS DE 4 À 12 ANS  
accueillis par **56** écoles\*



## MANIFESTATIONS SPORTIVES

**265 592 €**

DE SOUTIEN  
pour **189** manifestations\*\*

## ASSOCIATIONS SPORTIVES SCOLAIRES

**123** ASSOCIATIONS AFFILIÉES À L'UNSS

soit **17 398** LICENCIÉS ayant  
participé à **35** activités sportives différentes

## GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

**324 000 €**

DE SOUTIEN  
pour **12** grands événements sportifs  
nationaux/internationaux\*\*

## ASSOCIATION SPORTIVES

**765** ASSOCIATIONS SPORTIVES

**1 131** SECTIONS SPORTIVES  
soit **140 152** LICENCIÉS

pour un soutien de **1 070 596 €**



\* année scolaire 2023/2024

\*\* en 2023

DGAE

## MÉCÉNAT

1 CHARTE ÉTHIQUE



20 ENTREPRISES

7 FONDATIONS  
RENCONTRÉES

3 PROJETS

2 MÉCÈNES

1 ÉVÉNEMENT ANNUEL

## Direction des affaires culturelles

**1 686 450 €**

**STRUCTURES DE DIFFUSION  
SUBVENTIONNÉES**

(théâtres, centres culturels,  
lieux de diffusion, etc.)

**31 ÉCOLES**

(écoles et conservatoires)  
subventionnées pour

**694 210 €**

**10 000 VISITEURS** pour  
la dernière édition  
des Lumières  
de Blandy



### COLLÈGE AU CINÉMA

**68** COLLÈGES

pour un montant de

**645 000 €**

(contre **58** collèges pour **40 500 €** en 2022)

### RÉSIDENCES EAC

**4** COLLÈGES

retenus pour engager  
une résidence annuelle  
2023/2024

## Direction des collèges, de l'éducation et de la jeunesse



**11 875** BÉNÉFICIAIRES  
DE « CANTINEO 77 »  
aide à la restauration scolaire  
(au 1<sup>er</sup> trimestre 2023/2024)

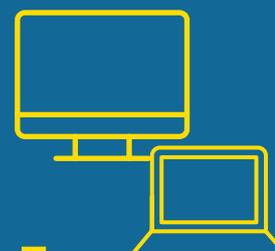
**75 533** COLLÉGIENS,  
dont **1 765** en SEGPA  
Section d'enseignement  
général et professionnel adapté

**977**  
VISITES DU BUREAU  
TECHNIQUE  
dans **131** collèges

**197** PC FIXES

**142** ÉCRANS

**3** PC PORTABLE



**76**  
COLLÈGES

**136** PL  
en faveur de **58** collèges  
pour **16 625** élèves



**Département de Seine-et-Marne**

Hôtel du Département

CS 50377

77010 Melun cedex

01 64 14 77 77

**seine-et-marne.fr**



IMPRIM'VERT®

Département de Seine-et-Marne - 09/2024